L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 2 Saint-Boniface, le vendredi 13 avril 1984

Renvoyage

■ Le voyage à Ottawa en juin sera valide pour les Franco-Manitobains. En effet, le Cour suprême entendra, l'un après l'autre, le renvoi du gouvernement fédéral et l'affaire Bilodeau. On a fait monter la mise...

Refrein

■ Ceux qui espéraient que le boulevard Provencher débuterait sa métamorphose cette année devront refréner une nouvelle fois leur enthousiasme.

Critique de vues

■ Cette semaine, La LIBERTÉ vous propose la nouvelle rubrique **La prise de vue**, une critique hebdomadaire du cinéma qui vient remplacer **Le film de la semaine**.

Influx

■ Saviez-vous que l'organisme Interculture Canada a une influence directe sur le montant de français au Collège Louis-Riel?

Koizumi!

■ Le chef de l'Orchestre symphonique de Winnipeg était de retour en ville la fin de semaine dernière pour le 11e de la série Masterworks. Daniel Bahuaud y était.



Équité = stabilité

Poursuivant leur réflexion entamée l'an dernier, les délégués à la réunion annuelle de la Fédération des caisses populaires se sont engagés en principe en faveur d'une augmentation de l'équité. Les conséquences pour les membres en pages intérieures.



La doyenne des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du Manitoba a fêté ses 100 ans le 6 avril. Sr Marie-Roger raconte son amour pour sa communauté et évoque son ancien métier de professeur.

Le cabinet fédéral posera quatre questions

"Si nous perdons, c'est la fin du bilinguisme"

La Cour suprême du Canada entendra, le 11 juin prochain, l'affaire Bilodeau et le renvoi fédéral sur la portée de l'article 23 de l'acte du Manitoba. Pour l'expert constitutionnel de la Société franco-manitobaine, Joseph Magnet, il s'agit d'une étape cruciale: "Il faut gagner cette fois!" Sinon, l'article 23 ne sera jamais mis en application...

LA COUR SUPRÊME? C'EST METTRE TOUS NOS ŒUFS DANS UN SEUL PANIER..... MAIS SI CETTE HIS-TOIRE NOUS PÈTE DANS LA FACE, IL N'EN RESTERA PAS MÊME AS-SEZ POUR UNE MAUDITE PITITE OMELETTE!

HIERONYMUS '84 LA LIBERTÉ

La semaine dernière, le ministre fédéral de la justice, Mark MacGuigan, a rendu public le contenu d'un renvoi à la Cour suprême demandant des clarifications sur la validité des lois unilingues du Manitoba. Cette démarche d'Ottawa, demandée l'hiver dernier par la Société franco-manitobaine, vient donc élargir le débat juridique entamé par l'affaire Bilodeau, qui doit être entendue par le tribunal dans les prochains mois.

La contestation de l'avocat Roger Bilodeau porte sur la valeur légale de deux lois manitobaines: le code de la route et la loi sur les poursuites sommaires, adoptées et publiées uniquement en anglais. Mais le factum du ministère de la justice vise à produire un jugement sur la constitutionnalité de toutes les lois unilingues.

Le moment est propice pour élargir les préoccupations de la Cour dans la question constitutionnelle du Manitoba. En effet, les deux lois contestées, trois ans après le lancement de l'affaire Bilodeau, pourraient facilement et rapidement être adoptées et publiées en français.

Pour Jos Magnet

Le directeur des services de traduction pour la province, Greg Yost, a confirmé que les deux lois, représentant environ 1 000 pages de texte, ont été traduites pour la codification permanente. Il reste à les réviser, ce qui n'est pas (*pas encore*) une priorité pour un petit département de traduction dépassé par les événements.

Ottawa a également demandé à la Cour suprême de se pencher sur la constitutionnalité d'une loi de 1980 sur les langues officielles au Manitoba. Cette législation du gouvernement Lyon de l'époque refuse à la version française des lois une reconnaissance officielle.

Le renvoi fédéral touche un autre des quatre aspects de l'article 23: la langue de la législature. L'usage de la langue française est-il impératif ou facultatif dans les journaux (le hansard), et les archives?

Pour Me Magnet, la décision de la Cour suprême sur le caractère directoire ou mandatoire de l'article 23 sera finale dans la question de la langue des loi et de la législature. Ou bien c'est **directoire**: donc les lois manitobaines sont valides, et le bilinguisme est fini au Manitoba; ou bien c'est **mandatoire**, et l'article 23 sera mis en vigueur dans un certain délai.

Pour Gilberte Proteau

Dans ce dernier cas, les francophones du Manitoba auraient tous les loisirs de soulever d'autres aspects de l'article 23 qui ne figurent pas dans le renvoi: l'usage du français dans les tribunaux et dans les services gouvernementaux. Le conseiller juridique de la SFM a même évoqué la possibilité d'une poursuite contre la province du Manitoba pour dommages et intérêts.

La SFM produira donc aussi un factum en tant qu'intervenant dans la question du renvoi. Me Magnet a expliqué que la SFM sera présente dans tous les autres cas pouvant affecter les droits des Franco-Manitobains.

Pour la présidente Gilberte Proteau, "on est très content (*de la démarche d'Ottawa*) étant donné que la négociation politique n'a rien donné. On est content que c'est hors des mains des politiciens. Cela (*le jugement de la Cour suprême*) pourrait être très exigeant pour la province".

La présidente s'expliquait mal en début de semaine la demande de la province du Manitoba que la cause ne soit entendue qu'à l'automne: "La province devrait être prête (*pour se présenter*). Nous, on le sera (*en juin*)."

Pour sa part, l'avocat de Roger Bilodeau, Vaughan Baird, s'est montré satisfait du renvoi du ministre MacGuigan: "C'est une bonne nouvelle, c'est un compliment pour notre factum. Cela veut dire que le fédéral supporte notre position." On sait que le gouvernement d'Ottawa va maintenant plaider pour la reconnaissance du caractère impératif de l'article 23. Dans son factum initial, la position contraire était soutenue par le ministère de la justice.

Le renvoi fédéral a donc fait monter la mise de la prochaine audience constitutionnelle en Cour Suprême. Il a aussi augmenté le niveau d'inquiétude chez les francophones en ajoutant des oeufs dans le panier Bilodeau. "Quand tu négocies, tu sais que ce que tu peux obtenir, a dit Gilberte Proteau. On n'aime pas la voie juridique, on la prend parce qu'on est poussé au pied du mur. On ne sait pas ce que cela va donner."

Jean-Pierre DUBÉ



Joseph Magnet: "Il y a de la divergence dans le cabinet fédéral sur cette question."

Voici les questions du renvoi

1 - *Quelles sont les obligations imposées d'après l'article 133 de la loi constitutionnelle de 1867 et par l'article 23 de 1870 au Manitoba relativement à l'usage du français et de l'anglais dans:*

A) les archives, procès-verbaux (Hansard) et les journaux des Chambres du Parlement du Canada et des législatures du Québec et du Manitoba;

B) les actes du Parlement du Canada et des législatures du Québec et du Manitoba

2 - *Les dispositions de l'article 23 de 1870 sur le Manitoba rendent-elles invalides les lois et règlements de la province du Manitoba qui n'ont pas été imprimés et publiés dans la langue anglaise et la langue française?*

3 - *Dans l'hypothèse d'une réponse affirmative à 2, les textes législatifs qui n'ont pas été imprimés ou publiés en langue anglaise et en langue française sont-ils opérants, et dans l'affirmative, dans quelle mesure et à quelle condition?*

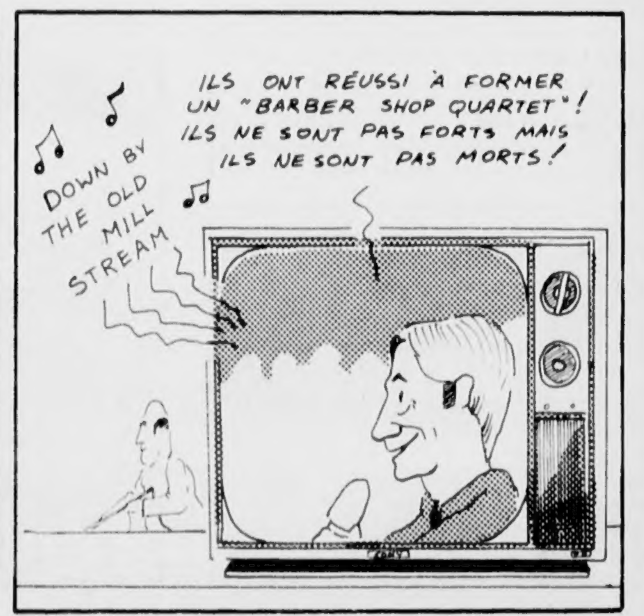
4 - *Est-ce que l'une ou l'autre des dispositions de la loi sur l'application de l'article 23 de l'acte du Manitoba au texte législatif constituant le chapitre 3 des statuts du Manitoba de 1980 sont incompatibles avec l'article 23 de 1870 sur le Manitoba, et dans l'affirmative, est-ce que les dispositions considérées sont de la mesure de l'incompatibilité invalide et inopérantes?*

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon

OUI FRÉDERIC, C'EST LE PREMIER DÉFILÉ DE CE GENRE A WINNIPEG! TOUS LES PARTIS POLITIQUES PROVINCIAUX Y SONT!

NOUS VENONS DE VOIR PASSER LES CONSERVATEURS ET LEUR ORCHESTRE, JOUANT "5 HUNDRED AND SEVENTY-SIX TROMBONES" ET... OUI, LES LIBERAUX S'EN VIENNENT...



L'écriture est le miroir

M. le rédacteur,

Au mois de mai prochain, les éducateurs francophones, i.e. les enseignants et parents, auront la possibilité d'apprendre comment identifier entre autre le processus mental de l'enfant ainsi que son degré d'émotivité et d'autres traits de sa personnalité.

En effet, pour la première fois au Manitoba, la Graphoanalyse sera enseignée en français à compter du 12 mai par sessions de huit semaines.

C'est à partir du principe reconnu que le cerveau commande chaque partie du corps pour exécuter des mouvements et des gestes que s'appuie cette technique scientifique de la Graphoanalyse. La main, sous le contrôle du cerveau, trace des symboles sous forme de lettres; la main est l'instrument qui transmet donc sur papier les idées de notre faculté de penser. On comprend alors pourquoi l'écriture est le miroir de la personnalité. Et la Graphoanalyse est cette technique qui identifie les traits de personnalité par l'analyse de chaque trait de l'écriture.

La Graphoanalyse rend d'immenses services aux éducateurs aux prises avec des problèmes d'apprentissage chez l'enfant à l'école ou à la maison. En l'utilisant, l'éducateur peut rapidement identifier par exemple, un enfant ayant une pensée qui fonctionne par la logique plus que par l'analyse. L'enfant qui trace les lettres minuscules M et N avec des sommets ronds en forme d'arcade, indique que son processus mental est logique; il doit accumuler tous les faits et toutes les données pour arriver à une conclusion; il met plus de temps à apprendre mais une fois qu'on lui a fourni tous les éléments, il comprend, retient et applique la leçon enseignée. Ce type d'enfant requiert plus d'attention de la part de l'éducateur comparativement à l'enfant qui fonctionne de façon analytique.

Dans l'écriture, la pensée analytique est vue dans les mêmes lettres M et N mais la forme des sommets est faite comme un V renversé. L'enfant qui trace ainsi cette forme de lettre n'a pas besoin de tous les détails pour comprendre une leçon; les données principales, essentielles lui suffisent pour tirer sa conclusion.

L'écriture dévoile aussi le degré d'émotivité; l'inclinaison des lettres identifie en effet la nature émotive d'une personne. L'éducateur, face à un enfant impulsif, réagira différemment devant un enfant rationel qui semble froid, peu sensible aux émotions. Le premier pense après agi; il extériorise facilement sa colère. Le second réfléchira avant d'agir et de parler. De plus, l'écriture indique le degré d'imagination, la force de volonté, la détermination, la capacité d'auto-direction, le niveau de susceptibilité et des centaines d'autres traits de la personnalité.

En somme, les éducateurs ont accès à la Graphoanalyse. En l'utilisant, ils comprennent pourquoi l'enfant agit et réagit de telle façon; ils peuvent alors mieux diriger et guider l'enfant-problème, l'enfant-mystère. L'éducateur n'a pas à mettre des semaines d'observation pour comprendre le fonctionnement de l'enfant; il n'aura qu'à regarder les traits de son écriture pour saisir aussitôt quel type de personnalité il présente à ses pairs et au groupe.

L'occasion d'apprendre à utiliser la Graphoanalyse pour aider l'apprentissage scolaire de l'enfant est donc offerte aux enseignants et aux parents franco-manitobains. L'enseignement du cours d'initiation à la Graphoanalyse sera une "première" au Manitoba et, il est offert en français. Les coordonnées date/temps/lieu seront communiquées.

Jacqueline Lussier
Diplômé graphoanalyste
Winnipeg, Manitoba
le 26 mars 1984

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Une lettre à Howard Pawley

La session sur l'enchâssement des droits des francophones dans la Constitution manitobaine est terminée. Vous avez fait ce que vous deviez faire, depuis le début de ce débat.

Ne soyez pas triste parce que le résultat n'est pas celui que vous escomptiez. Les manoeuvres de M. Lyon n'ont fait que rehausser votre image. Nous pensons que vous avez travaillé dans un esprit de justice et avec amour. Ceci est très important. Les gestes que l'on pose avec amour sont **toujours** fructueux.

Bien sûr, nous savons que vous (l'ensemble des ministres du NPD) n'êtes pas parfaits (qui peut se vanter de l'être?), mais nous sommes davantage rassurés parce que nous vous avons vu au combat, depuis que les "Tories" vous ont donné l'occasion de vous révéler. (Eux aussi se sont révélés.)

Toutes les ethnies au Manitoba espèrent en un gouvernement juste et équitable. Quand je dis "ethnies", je comprends tout le peuple manitobain, car nous sommes tous des "venant d'ailleurs", que ce soit les premiers colons (peut-être des Français, des Ukrainiens ensuite des Anglais) ou bien ceux qui sont venus après, tous nous devons être unis pour une vie meilleure.

Cela dit, il reste que c'est justice que de redonner aux valeurs leurs bonnes places. En l'occurence, le français comme langue officielle, au même titre que l'anglais.

En poussant plus loin le raisonnement, nous trouverions normal que les anglos (phones, philes) s'excusent pour le vol des droits pris aux francos (phones, philes) en 1890, et leur demandent de pardonner, et de bien vouloir garder l'anglais comme langue officielle, au même titre que le français. Cela serait plus honorable pour eux, au lieu de persister dans l'entêtement.

Maintenant, il est probable que la Cour suprême ordonnera de rétablir les droits des francophones partout, et aussi de traduire toutes les lois (4 500). Cela coûtera cher. Peut-être les conservateurs voudront-ils payer la note?

Nous vous supportons, et sachez que notre estime vous est toute acquise.

L. Nayet
Winnipeg, Manitoba
le 26 mars 1984

Un(e) correspondant(e) à Sainte-Rose?

M. le rédacteur,

Voici mon chèque de 18$50 pour un abonnement d'un an.

Je viens de Laurier, Manitoba, et je trouve ça triste que vous n'avez pas de correspondant des alentours de Laurier, Sainte-Rose-du-Lac, Sainte-Amelie et Toutes-Aides, etc. Peut-être vous pourrez faire des enquêtes dans La LIBERTÉ pour de la correspondance des endroits.

On est vraiment chanceux, surtout dans ces temps-ci, d'avoir La LIBERTÉ, CKSB, la SFM et le vieux Collège de Saint-Boniface pour maintenir notre langue et notre culture. Je vous encourage de continuer vos efforts envers ces buts.

Pardonnez mes erreurs dans ma lettre, mais ça fait tellement longtemps que je n'ai pas écrit en ma langue maternelle.

Alfred Chatwell
Winnipeg, Manitoba
le 3 avril 1984

Le Chapelet est récité en langue anglaise chaque dimanche à 14h30 sur les ondes de radio CKJS 810.



CE JOUR LÀ, CE FUT LA MAJORITÉ QUI EUT LE DERNIER MOT.

Les caisses à la recherche d'équité

Bientôt 100$ pour devenir membre?

Ça risque de discuter ferme dans les caisses populaires au cours des prochains mois. La raison tient en un mot: *l'équité*. L'enjeu tient en une courte phrase: *assurer l'avenir financier des caisses*.

Lentement mais sûrement, la plupart des 26 caisses populaires du Manitoba sortent de la crise. Ainsi, pour la première fois depuis trois ans, l'actif des caisses est à la hausse. Il est passé de 125 millions en 82 à 130 millions en 83.

Pourtant les responsables des caisses ne peuvent plus se rassurer en vantant le maintien de l'actif du mouvement des caisses. Ils veulent modifier quelques règles du jeu pour que leurs institutions soient mieux armées lors d'une prochaine crise financière.

La solution approuvée en principe par la quarantaine de délégués présents à l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses pop consiste à augmenter l'équité des caisses.

L'équité, c'est facile à comprendre. C'est tout simplement **les surplus accumulés par l'entreprise plus la valeur des parts des membres**.

Une institution financière qui se respecte essaie d'avoir une équité égale à au moins cinq pour cent de son actif. Histoire d'encaisser au mieux les mauvais coups financiers.

La nécessité de l'équité n'a été contestée par personne à la réunion annuelle. Là où les opinions divergent, c'est sur la manière d'augmenter ce coussin financier qui fait largement défaut dans les caisses.

Un comité avait été mandaté à la dernière assemblée annuelle pour proposer des solutions. Celle retenue est la suivante.

- faire passer la part du membre adulte de 5$ à 100$ (*Pour l'instant, la loi ne le permet pas, mais elle sera modifiée bientôt.*)

- garder au moins 400$ de ristournes par membre (*Quand il y a des surplus...*)

- En tout, chaque membre devrait au moins valoir 500$ en équité pour que l'objectif de 5 pour cent soit atteignable (*D'ici 1990, suggère le comité.*)

Bien entendu, un certain nombre de commentaires s'imposent.



Environ 120 personnes ont participé à l'assemblée annuelle. La très large majorité des 46 délégués étaient présents.

- La seule véritable contribution du membre s'élèverait à 100$, puisque le 400$ se bâtirait au fil des ristournes.

- La manière dont le 100$ serait versé devra être décidé au niveau local. De plus, il n'est sûrement pas question de payer cette somme "d'un coup sec".

Le directeur général de la Fédération des caisses, Maurice Therrien, est très clair sur ce point: "Il faut s'entendre sur la façon de mettre en place l'équité dans chaque milieu. Pour l'instant, on n'est pas encore trop certain comment ça va fonctionner."

Maurice Therrien reste très prudent. D'abord parce que l'effort de sensibilisation des mérites de l'équité ne fait que commencer. Ensuite, comme dit, parce que c'est vraiment au niveau local que se feront les décisions, chaque caisse étant un cas particulier. Deux exemples.

À Notre-Dame-de-Lourdes, l'augmentation de l'équité n'est pas un problème brûlant. La caisse est en bonne santé: 2 000 membres, 13 millions d'actif, 500 000$ en réserve, soit environ 4 pour cent de l'actif.

Le gérant, Pierre Marcon, estime toutefois qu'il faut de l'équité, "un coussin pour les mauvaises années, pour assurer la présence de la caisse à long terme". Un avantage capital en campagne où trop de villages ont perdu dernièrement leur succursale de banque. Pierre Marcon note aussi: "À 5$, le membre n'a pas le même sens d'appartenance que s'il doit payer 100$" pour devenir sociétaire.

La responsabilité de faire comprendre

Son homologue de Saint-Boniface, Raymond Lafond, n'a pas encore l'intention de parler des avantages de l'équité. Il croit devoir d'abord convaincre les 8 300 membres "que la caisse est sur la bonne voie". Une chose qu'il compte réussir lors de la réunion annuelle du 7 mai. En attendant, il n'envisage pas que la part du membre puisse être augmentée avant 1986.

Les responsables des caisses savent parfaitement qu'il ne sera pas toujours facile de "vendre" la nécessité de l'équité. "Ce n'est pas facile de changer les habitudes des gens," a lancé le président sortant de la Fédération, Rhéal Teffaine, en réponse aux réserves de certains délégués. L'inquiétude est simple: si on demande trop du membre, il ira à une banque.

Mais comme l'a souligné Maurice Therrien: "Il faut essayer de bâtir une institution financière sur une base solide à long terme. On a la responsabilité de le faire comprendre aux membres."

C'est pourquoi les délégués ont décidé de tenir des réunions régionales avec les administrateurs des caisses pour présenter, expliquer et discuter le besoin d'équité.

Bernard BOCQUEL



Le nouveau conseil d'administration de la Fédération que présidera Normand Collet, successeur de Me Rhéal Teffaine. *En arrière:* Normand Collet, Louis Gosselin, Joseph Legault, Louis Bernardin. *En avant:* Maurice Gobeil, Gérald Dorge, René Vermette et Roland Philippe.



L'an dernier, sur la quarantaine de délégués, on remarquait qu'il n'y avait pas une seule femme, sinon quelques observatrices. Cette année, les choses ont changé. On a compté trois déléguées: Aline Gosselin (Saint-Malo), Noëlline Bernardin (Elie) et Gisèle L'Heureux (Sainte-Rose-du-Lac).

Capsules

• *Les délégués à l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses en fin de semaine prononcés sur deux résolutions. La première a pour but de faire avancer le dossier de l'équité (voir l'article). La deuxième touche la structure du comité de crédit. Un comité d'étude sera formé pour étudier les moyens d'éviter de possibles conflits d'intérêt et de manque d'expertise. Cette résolution émanait de la caisse de Saint-Pierre-Jolys.*

• *Les affaires de la Fédération vont bien. En 1983, la "maison mère" des caisses a réalisé un profit de quelque 400 000$ et a porté son actif à 35 millions. Son équité s'élève à 900 000$. Les affaires des caisses s'améliorent. Les 30 753 membres ont un actif de 129 959 278$ en 83, soit une hausse de 4,31 pour cent par rapport à 1982. Si on tient compte de l'inflation, on peut dire en gros que l'actif des caisses est resté stable.*

• *Dorénavant, sur les neuf administrateurs de la Fédération des caisses, seulement deux viendront de la ville. L'assemblée a rejeté un amendement à la constitution permettant à une même caisse d'avoir trois membres élus au conseil d'administration de la Fédération. L'amendement avait été soumis à cause de la nouvelle situation à Winnipeg, où le nombre de caisses pop est passé de trois à une avec la récente restructuration. Avant, six administrateurs auraient pu venir de la ville.*

Pour se développer, la coopération doit être comprise

Relancé voilà trois ans, le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) va franchir d'ici un mois une étape importante. En effet, cet organisme chargé de *promouvoir la coopération* embauchera un directeur général à temps plein.

Jusqu'à présent, le Conseil de la coopération du Manitoba se contentait des services d'un employé à temps partiel. L'embauche d'un employé à temps plein devrait permettre au CCM de mieux relever l'énorme défi d'expliquer la philosophie coopérative. Son président, Denis Maynard, parle d'un "nouvel essor".

Aux yeux du Conseil, la promotion de la coopération doit surtout se faire en **assurant la formation des bénévoles** qui travaillent pour les coopératives et en **sensibilisant les jeunes**.

"Le Conseil se propose d'intensifier sa participation à tous les niveaux du dossier scolaire," précise Denis Maynard, le gérant de la caisse de Saint-Malo, qui a récemment remplacé Olivier Beaudette à la présidence du CCM. Entre autres, le Conseil va appuyer le Collège universitaire de Saint-Boniface, qui développe des didacticiels (*programmes d'enseignement pour ordinateurs*) sur le mouvement coopératif.

Surtout chez les jeunes

L'idée de coopération doit aussi être mieux comprise par les membres des coopératives. Ainsi, de nombreux responsables de caisses populaires déplorent que trop de sociétaires se comportent comme des clients plutôt que des membres, c'est-à-dire des personnes qui s'impliquent dans les affaires de la caisse.

"Le nouveau directeur général devra trouver les moyens pour faire l'éducation des adultes. Il faut former des coopérateurs," souligne Denis Maynard.

"La coopération, c'est un moyen de contrôler tes avoirs, car la coop appartient aux membres. Tu n'es pas à la merci de tout le monde. Tu peux demander des services dont tu as besoin. Si la coop a des surplus, ils sont remis aux membres. C'est le sociétaire qui en est le bénéficiaire."

"Un bon coopérateur a le sens de l'appartenance. C'est quelque chose qu'on a un peu oublié. Surtout peut-être chez les jeunes qui ne comprennent pas que l'institution leur appartient."

Ce sens de l'appartenance, le Conseil de la coopération du Manitoba tentera de le susciter au fil de projets comme la coordination et la promotion de la semaine nationale de la coopération en octobre.



Denis Maynard, le président du Conseil de la coopération du Manitoba. Il faut former des coopérateurs.

Notons que le Conseil de la coopération du Manitoba fait partie du Conseil de la coopération du Canada (CCC), qui pousse le mouvement coopératif pour stimuler le développement socio-économique des francophones du Canada.

Le conseil d'administration du CCM se présente actuellement comme suit: Denis Maynard (président), Arthur Touchette, Louis Bernardin, Huguette Beaulieu, Raynald Labossière, Olivier Beaudette et Louis Molin.

Bernard BOCQUEL



Un total de 25 enfants sont inscrits à la garderie francophone le "Petit Bonheur", qui est logé dans le sous-sol de la Résidence Langevin.

Hypocrisie religieuse au MTC

Le Manitoba Theatre Centre lance sa 27e saison avec un nouveau directeur artistique qui proposera, entre autres, une pièce de Molière.

C'est sous la direction de James Roy, qui arrive de Victoria, que le MTC offre au public manitobain six productions pour 84-85.

Mozart a-t-il été la victime d'un meurtrier? **Amadeus**, de Peter Shaffer, met en scène l'artiste, objet d'envie.

Une relation amoureuse à soixante ans? **Old World**, d'Aleksei Arbuzov, amènera l'auditoire dans l'URSS contemporaine.

La guerre peut-elle menacer une communauté? **Quiet in the land**, d'Anne Chislett, lauréate du Chalmers Award en 82, présente une conflit entre père et fils pendant la première guerre mondiale.

Comment peut-on enseigner l'anglais à des étrangers dans un collège de Cambridge? **Quartermaine's Terms**, de Simon Gray, repasse la vie du professeur.

Une étude de l'hypocrisie religieuse? Quelle autre pièce que **Tartuffe** de Molière. (Bientôt un film avec Gérard Depardieu, pour ceux qui voudront comparer l'interprétation sur scène à celle à l'écran.)

Dans la prochaine saison du MTC, une production reste à être déterminée. On jouera soit **Born Yesterday**, de Garson Kanin; **Hayfever**, de Noel Coward; ou **The Real Thing**, de Tom Stoppard.



L'artiste Fernand Labelle profite de son séjour au Manitoba pour donner un atelier sur la peinture à des jeunes du Collège Louis-Riel.

Le printemps et l'art

Pour ceux à la recherche de cours d'art, la Galerie d'art de Winnipeg annonce sa session printanière de cours. On remarque...

The Collector enseignera les techniques pour préserver des photos. **Looking to see**, un cours pour adultes et enfants qui a pour but de rendre l'art plus facile à comprendre.

Art for parents and preschoolers, des sessions qui permettront d'explorer le dessin, la peinture, le collage...

Aussi, on retrouvera au programme, comme par le passé, des classes sur le portrait, la caricature et l'aquarelle.

Labelle expose son pays

"Je laisse le lecteur enrichir le tableau. Lorsque c'est trop détaillé, on ne laisse rien à l'imagination. Mon tableau saisit, suggère, donne un résumé: je laisse le lecteur entrer dans mon monde. Lorsque tu dis tout, tu ne choisis plus."

Voilà comment Fernand Labelle, qui expose présentement ses toiles au Centre culturel franco-manitobain, explique (lors d'un entretien avec Christiane Lussier de la revue **L'auberge**) pourquoi il tient à ne pas peindre le détail.

Fernand Labelle, natif de l'Ontario francophone, artiste professionnel depuis 1964, n'est pas à sa première exposition. On retrouve de ses toiles parmi les collections dans des édifices comme La banque canadienne nationale. On souligne que même le monologuiste américain Rich Little aurait une de ses créations.

Il reste que Fernand Labelle n'est pas devenu artiste du jour au lendemain. D'abord, au début, il ne s'intéressait pas à la peinture. C'est seulement après avoir obtenu trois diplômes universitaires qu'il a décidé de s'essayer dans ce domaine. Comment? En s'embarquant dans une roulotte et en faisant le tour du Canada. "Mon école, ça été de me promener."

Aujourd'hui, ce peintre-paysagiste continue à présenter les images de son pays: la neige, la mer, le maquis, les montagnes...

Au Centre culturel franco-manitobain du 4 au 15 avril.

Roland STRINGER

Les oiseaux de
JEAN-LUC GRONDIN
du 19 avril au 27 mai
1984 au
Musée manitobain de
l'homme et
de la nature
dans la salle
"Alloway Hall"
Une exposition panacanadienne réalisée grâce à la participation du ministère des affaires culturelles du Québec 1984.





La prise de vue

Tender Mercies: pas du tout plate!

Robert Duvall mérite son Oscar comme meilleur comédien. Le film aussi en aurait valu un.

Tender Mercies: on se penserait dans le sud de la Saskatchewan. Quasiment.

Le vent, la poussière, les *shacks* de bois, la télévision en couleurs, la musique western, les chevs 68, la danse du samedi soir, la messe du dimanche matin.

Tender Mercies, c'est le Texas ou, encore, les prairies canadiennes. C'est un autre monde, un autre siècle.

Un monde où seuls les petits gars se parlent franchement. Ce qui ne se dit pas dans le foyer s'apprend vite à l'école. Tandis que les adultes se cachent derrière le succès, l'argent, l'alcool. Au lieu de se parler.

Entre générations, entre sexes, on n'arrive pas à se faire comprendre. Et quand la crise frappe à la porte, elle bouleverse toute la maison.

Tender Mercies, un film d'espoir. Sans aucun doute. On lance un appel à vivre pleinement les relations entre les personnes. Aussi, à vivre avec ce qu'on a: son pays, sa culture, sa musique.

Mais sans jamais "faire confiance au bonheur". Le bonheur semble toujours être suivi d'une déception.

Tender Mercies ne s'annonce pas comme un film qui fera fureur au guichet. Pas assez commercial: c'est plutôt **plate** comme les villages de campagne... Un film pour ceux qui s'intéressent au genre humain.

Roland STRINGER

Le CALENDRIER

Jeudi 12

- Le Canot du Festival du Voyageur mettra en vedette le groupe Badlands du jeudi au samedi.

- L'exposition "Canada Packers Collection" débute à la Galerie d'art de Winnipeg.

- La troupe québécoise, L'arrière scène, représentera "Je suis un ours", jusqu'au dimanche au théâtre Gas Station à 10h30 et 13h30.

Vendredi 13

- Philippe Pitre sera en spectacle au Centre culturel franco-manitobain le vendredi et samedi.

- Le film "East Coast Americana" pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche, à 20h00.

Dimanche 15

- La Media Gallery mettra en exposition les toiles de Joan Dewson jusqu'au 5 mai.

Lundi 16

- Le film, "Mais qu'est-ce qu'elles veulent" de Coline Serreau, sera présenté au cinéma Main à 20h00.

Mercredi 18

- Le vernissage de l'exposition "Joan Pattee - Émailleuse" aura lieu au CCFM à 20h00. Elle se poursuivra jusqu'au 6 mai.

En fin de semaine, le dernier spectacle dans la série d'abonnement du Centre culturel franco-manitobain: "Tout ce que je fais, je le fais pour toi" avec le chanteur franco-manitobain, Philippe Pitre.

Remerciements

M. et Mme Stanislas Robert d'Aubigny désirent remercier toutes les personnes qui ont bien voulu rehausser la journée de leur 60e anniversaire de mariage, le 25 mars 1984, soit par leur présence, par des cartes ou des cadeaux.

Merci! Ce sera une journée dont on se rappelera longtemps avec plaisir.

CRITIQUE

Le violoniste Peter Zazofsky s'est dépassé

Le 11e concert de la série Masterworks de samedi dernier, qui a marqué le retour en ville de Maestro Koizumi, a été un succès modéré. Au programme, trois oeuvres du compositeur Félix Mendelssohn, dont le *Concerto pour Violon*, interprété par le soliste Peter Zazofsky, qui a été le clou de la soirée.

Mendelssohn était un romantique: il adorait la nature, le silence, la solitude. Pourtant, il a subi l'influence incontestable des compositeurs passés, notamment Jean Sébastien Bach. Préférant la maîtrise de soi et les formes musicales rigoureuses, il n'a pas connu les excès de ses contemporains tels que Schumann, Chopin et Berlioz. Et voilà justement son génie: c'est un romantique équilibré.

On ne se surprend donc pas que son **Ouverture des Hébrides**, la première pièce au programme, décrit une mer calme, voire sereine. Malgré les quelques passages où les contrebasses auraient pu être moins saccadés, le Maestro Koizumi et l'OSW ont assuré que ce voyage nautique soit prospère.

Sans le moindre doute, le clou du concert a été le **Concerto pour Violon** en Mi mineur Op. 64. Le soliste Peter Zazofsky s'est vraiment emballé dans ce morceau. Son interprétation a accentué le lyrisme du premier mouvement (Allegro molto appassionato) sans le rendre sentimental.

Mais rendu à la cadenza, il s'est dépassé: sous son archet, le violon a brillé. Zazofsky a également rendu vivant l'Andante dont l'innocence et la simplicité ont touché l'auditoire. Et quoi de mieux pour terminer un tel concerto qu'un Allegro molto vivace qui rajeunit le coeur? Bien entendu, Peter Zazofsky a reçu une ovation allègre.

Après l'entracte, l'OSW a interprété la **Symphonie #3** de Mendelssohn, dite Écossaise. Cette symphonie m'a déçu autant sinon plus que la première fois que je l'ai entendue. Manque de contenu mélodique, manque de développement, manque de contraste. Heureusement que l'échec n'a pas été total puisque le deuxième mouvement, Vivace non troppo, est superbe. Son air brusque au style écossais a amusé l'auditoire et allégré le fardeau des deux mouvements suivant.

Daniel BAHUAUD

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/1 - Charlelie Couture
Missipi Dancing
2/3 - Jean-Patrick Capedevielle
Caricature
3/2 - Daniel Lavoie
Qui va là?
4/5 - **Montreal Transport Limitée**
24 heures
5/7 - **Valerie Lagrange**
La Folie
6/4 - Romantique Machine
Taxi revient
7/6 - **Michel Rivard**
J'ai peur, j'ai peur
8/9 - **Daniel Seff**
Quand bien même
9/11 - **Bandolero**
Paris latino
10/13 - **Nathalie**
Mon coeur qui craque

Du côté anglais:

1/2 - **Accept**
Balls to the wall
2/3 - Cyndi Lauper
Girls just want to have fun
3/1 - Van Halen
Jump
4/4 - Paul Young
Come back and stay
5/7 - **Queen**
Radio ga ga
6/9 - **Thomas Dolby**
Hyperactive
7/5 - **Eurythmics**
Here comes the rain again
8/6 - **Howard Jones**
New Song
9/11 - **M&M**
Black Stations/White Stations



Un groupe de 43 Manitobains et Ontarois a récemment effectué une croisière de huit jours aux Antilles, après avoir visité les USA en autobus pendant une vingtaine de jours. Le voyage, organisé par Juliette Vermette (l'hôtesse) et Noël Gagné (le chauffeur), a pris fin le 16 mars dernier.

"J'ai toujours aimé l'enseignement"

Sans prétention, Sr Marie-Roger vient de fêter le 100e anniversaire de naissance d'une vie marquée par la passion de l'enseignement.

C'est la voix qui frappe d'abord. Claire, assurée, elle invite à l'attention, commande le respect. Une voix centenaire qui ne s'est pas laissée affaiblir, trop consciente des impératifs de 58 années d'enseignement. Une voix qui a eu le bonheur de rester fidèle à Sr Marie-Roger.

Pourquoi Marie-Antoinette Marion, quatrième enfant de Roger Marion et Julienne Carrière, est-elle entrée dans les ordres? La réponse fuse: "J'aimais l'enseignement." Bien sûr, elle aime aussi jaser...

Son éducation commence chez les Soeurs Grises, pour se poursuivre chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui ouvrent leur premier couvent manitobain, boulevard Provencher, en 1898. En 1905, elle devient diplômée de l'École Normale bilingue de Saint-Boniface. L'année suivante, Marie-Antoinette Marion entre chez les Soeurs des Saints Noms à Montréal, cette congrégation qui se dévoue à l'enseignement.

En 1908, elle retourne au Manitoba et débute sa longue carrière d'enseignement à l'Immaculée-Conception. Entre 1910 et 14, Sr Marie-Roger enseigne au couvent de Saint-Jean-Baptiste, qu'elle quitte pour l'Académie Saint-Joseph, où elle restera jusqu'en 1934. Durant cette période, elle mène de front son métier et des études qui la conduisent au baccalauréat en 1935.

Car si la doyenne de la congrégation des SNJM au Manitoba aimait enseigner, elle tenait tout autant à son éducation. La fille de celui qui a été trois fois maire de Saint-Boniface et député à la Législature à trois reprises tient en effet à souligner que son père était "très bien instruit".

Elle évoque avec fierté "l'aristocratie" de sa famille. Roger Marion avait hérité de Norwood Grove, vaste terre achetée par son père, Narcisse Marion, un fermier natif de Trois-Rivières au Québec. Roger Marion a fait fortune en vendant le terrain. Son nom a été donné à deux rues: Marion et Roger. La rue Horace a été nommée ainsi en l'honneur de son fils aîné, la rue Eugénie pour honorer sa fille aînée.

Pourtant, il ne faudrait surtout pas se méprendre sur la famille Marion. "Le respect des autres était exigé à la maison," note Sr Marie-Roger. Une maison où les vertus chrétiennes étaient érigées en règle de conduite, par "une mère excellente" et "un père très doux et patient" pour les huit enfants.

En évoquant ces souvenirs, la centenaire ne manque pas une occasion pour souligner ce qu'elle voit comme une dissolution des moeurs. "Je trouve que les enfants n'obéissent plus à leurs parents. Il y a trop de laisser-aller. Ce sont les enfants qui mènent."

Un double compliment

De son temps, ce n'était pas pareil. De toute façon, elle ne l'aurait pas toléré. "J'étais sévère." Son visage, aux traits énergiques, et le ton ferme de sa voix ne laissent planer aucun doute.

Son sens aigu de la discipline est toujours allé de pair avec un goût prononcé pour la politesse. "La politesse m'a toujours attirée." Quand Sr Marie-Roger parle d'une personne "très bien instruite et polie", il faut le prendre comme un double compliment!

Sa carrière de professeur "à tous les niveaux", comme elle note avec fierté, s'est terminée à l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg en 1967, après 26 années passées dans cette institution. Avant d'y entrer en 1941, Sr Marie-Roger avait passé six années dans un *High School* en Californie.

"J'ai beaucoup voyagé à travers le Canada, en Californie, en Oregon," se souvient la centenaire depuis le 6 avril.



Sr Marie-Roger. La veille de la fête organisée en son honneur, elle plaisantait humblement: "On va me fêter... C'est assez pour en mourir!"

Puis elle ajoute, consciente de ses origines: "Je suis Manitobaine de coeur. Purement Manitobaine."

Ce Manitoba dont elle s'est toujours languie lorsqu'elle devait le quitter. Ce Manitoba qui ne veut lui rappeler que des bons souvenirs. "J'ai toujours été heureuse dans ma communauté. J'ai toujours eu de bonnes supérieures..."

Comment occupe-t-elle ses journées dans l'immense Académie Saint-Joseph, rue de la Cathédrale? Eh bien, Sr Marie-Roger déjeune à 7h00, va à la messe à 9h00. "On prie beaucoup pour les pécheurs, pour nous tous."

Ensuite, souvent, elle lit "toutes espèces de choses: livres, journaux". La LIBERTÉ aussi? Certainement. "On aime ça parce que c'est du beau français. C'est du solide. Quand on veut quelque chose de solide, on lit La LIBERTÉ."

Sr Marie-Roger apprécie aussi la compagnie de sa jeune soeur de 96 ans, Sr Adélard. "Je cause beaucoup avec elle." Sr Adélard est clouée à la chaise roulante. Une malchance épargnée à la centenaire. "Je prends ma marchette et je m'arrange."

Et pourtant, Sr Marie-Roger est de complexion fragile. En 1950, elle a même brûlé ses diplômes, un médecin lui ayant annoncé sa mort imminente. Ce qui ne l'empêche pas d'entretenir aujourd'hui un grand respect pour le Dr Pan. "Mon médecin m'a tenue en vie depuis 20 ans... Nous sommes bien soignées."

L'énergie

Puis elle redit encore combien elle est heureuse. Comment expliquer cet état? "Je tiens ça de famille. Mon père était comme cela. Je crois que j'ai hérité ça." Demain ne la préoccupe pas. "Je ne m'inquiète de rien. Je prends une journée à la fois. Je laisse faire le Bon Dieu. Il va nous appeler un jour. Il nous l'a promis. Je ne vois pas la vie en noir, parce que j'espère en Dieu..."

Seulement, il ne faudrait pas que l'optimisme atavique et la profonde religiosité de Marie-Antoinette Marion éclipsent sa force de caractère. Ce trait essentiel au succès d'une carrière dans l'enseignement.

"C'est vrai, j'ai beaucoup d'énergie, j'en ai toujours eue. En classe, il fallait que ce soit parfait. N'oubliez pas que bien des Soeurs ont fait comme moi..."

Bernard BOCQUEL

La Provencher devra attendre une année

Le scénario prévoyait que la revitalisation du boulevard Provencher à Saint-Boniface pourrait commencer cette année. Tout indique pourtant qu'il faudra attendre au moins le printemps 85 avant que le boulevard refasse peau neuve.

Comme toujours, les délais tiennent à une question de gros sous.

Le plan proposé par l'architecte Etienne Gaboury est estimé à environ un million et demi de $. Or, l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface dispose seulement de quelque 650 000$. Cette somme provient du Winnipeg Core Area Initiative, un programme de 96 millions de $ lancé par la ville, la province et le fédéral pour empêcher le centre-ville de mourir.

Il reste donc en gros 800 000$ à trouver pour que le projet d'Etienne Gaboury prenne vie. Comme cet argent doit presque obligatoirement provenir des caisses de la ville, tous les yeux se tournent vers Guy Savoie, conseiller du quartier Taché et président du comité de l'environnement.

Pas de rénovations superficielles

De méchantes langues soupçonnent qu'il aurait déjà dû "délivrer" le 800 000$ manquant. Guy Savoie n'accepte pas, mais alors pas du tout, la critique: "Je fais de mon mieux pour le délivrer. J'ai déjà trouvé 200 000$. Il faudra chercher l'autre demi-million dans le budget de 85/86. On se leurre si on pense qu'on peut débloquer 800 000$ dans une couple de mois à la ville de Winnipeg."

Le président du comité de l'environnement pense aussi que le coût du plan Gaboury (*un million et demi*) par rapport à l'octroi de 680 000$ du Core est "dispendieux". Bien qu'il ajoute volontiers que, pour les bénéfices "à long terme", la somme n'est pas exhorbitante.

De son côté, Etienne Gaboury se demande tout simplement si les 680 000$ du Core sont "équitables et suffisants dans le contexte de Saint-Boniface". Surtout, ajoute-t-il, que les commerçants ont rejeté le *window dressing* en faveur d'une solution s'attaquant au fond du problème dont souffre la Provencher.


Etienne Gaboury devant une maquette de son plan.

Car l'histoire du dépérissement du boulevard ne tient pas uniquement à un manque de dynamisme des commerçants locaux. Le problème est d'abord démographique. Le centre-ville s'est dépeuplé au profit des grandes banlieux dotées de gigantesques centres d'achat.

"La chose la plus importante à saisir, explique Etienne Gaboury, c'est qu'on appuie une rénovation urbaine de fond et non superficielle. Des nouvelles vitrines ne suffisent pas. Il faut une refonte urbaine qui permettra d'axer la Provencher sur le piéton plutôt que la voiture."

Comment? En déplaçant l'espace vert du milieu pour que le trottoir côté sud n'ait pas 15 pieds de large mais bien 40 pieds, entre le pont Provencher et le Parc Provencher.

Une idée qui a été très bien accueillie lorsqu'elle a été présentée publiquement l'automne dernier. Elle n'a qu'un seul défaut: son coût deux fois plus élevé que le montant donné par le Core.

Sa réalisation dépendra donc de la "ténacité", comme dit Guy Savoie, dont feront peuve les intéressés. Etienne Gaboury a aussi conscience de la "lassitude" qui règne, mais il répète qu'il faut "aller de l'avant, maintenant ou jamais".

En fait, une autre étape vient d'être franchie la semaine dernière. Les commerçants se sont majoritairement prononcés en faveur de la construction d'édifices de huit étages au maximum sur le côté nord du boulevard et de trois étages au sud, entre la Taché et la Langevin. Ces propositions seront discutées lors d'une réunion publique d'ici quelques semaines.

Bernard BOCQUEL

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .....

No d'abonné .....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

À L'AFFICHE
du 14 au 19 avril 1984

Veuillez noter qu'en raison de la diffusion des parties de hockey, notre horaire est assez perturbe et est soumis aux résultats de ces éliminatoires de la coupe Stanley. C'est ainsi que nous diffuserons les rencontres "Canadiens de Montréal contre les Nordiques de Québec" qui sont programmées:

- dimanche 15 avril à 18h30
- lundi 16 avril à 18h30

Dépendant des résultats, nous continuerons soit à diffuser les parties de ces deux équipes, soit à diffuser une autre série, au cours des deux matchs qui sont prévus:

- mercredi 18 avril en soirée
- vendredi 20 avril en soirée

Et ces renseignements sont encore sujets à changements.

Samedi

À 13h00: À l'Univers des Sports, nous vous inviterons à regarder un reportage sur les courses de Formule 1 du Grand Prix de l'Afrique du Sud.

À 19h00: La Vie Promise, suivi à 19h30, de l'émission de Pierre Nadeau: "Déjà 20 ans".

Et à 20h30: Un nouvel épisode de la biographie du compositeur, Verdi.

Dimanche

À Midi: Base-ball des Expos, la rencontre vous parviendra du Stade de Montréal où les Expos affronteront les Phillies de Philadelphie.

À 16h00: Second Regard laissera la parole au physicien français, Jean Charon, qui essaiera de répondre à la question "Qui sommes-nous en tant que personne et en tant qu'Esprit?"

À 17h30: Dans le cadre de la série USA, nous vous présenterons un autre dossier portant cette fois sur l'économie de ce pays et sur l'invasion japonaise dans les marchés américains.

Et à 21h50: À notre ciné-club, "La passion de Jeanne d'Arc", un classique du cinéma français retraçant le procès et la mort de la Lorraine.

Lundi

À 23h10: Dans le cadre des Histoires Extraordinaires, nous vous présenterons une nouvelle d'Edgar Allan Poe, intitulée "Le Scarabée", et qui vous entraînera dans les Caraibes, à la recherche d'un trésor.

Mardi

À 19h00: À l'affiche de Télésélection, "La dernière carte", une comédie dramatique avec Omar Sharif et Victoria Principal sur les casinos de Las Vegas.

À 22h10: Dans le cadre de Rencontres, l'écrivain et journaliste Claude Mauriac s'entretiendra avec Marcel Brisebois.

Mercredi

À 23h45: À notre cinéma de fin de soirée, "La nuit", un drame psychologique de Michelangelo Antonioni, avec Marcelo Mastroianni et Monica Vitti, drame qui remet en question l'amour et la vie conjugale.

Jeudi

À 19h00: À l'affiche des Grands Films, "La dernière bataille", un très beau drame américain. Un célèbre auteur de romans entreprend une terrible bataille contre le cancer au moment même où il parachève un de ses plus grands succès.

Et à 22h10: À voir ou à revoir, "Quelques arpents de neige", le célèbre film de Denis Héroux.

Vendredi

À 11h30: "Jésus de Nazareth", la célèbre biographie religieuse réalisée par Franco Zefirelli sera diffusée SANS INTERRUPTION, soit pendant six heures trente minutes. Notons qu'elle regroupe une pléiade d'artistes, notamment Ernest Borgnine, Anthony Quinn, Anne Bancroft, Rod Steiger et Christopher Plummer. À ne pas manquer.

Et tous les jours, du lundi au vendredi à 18h00, restez informés et bien informés grâce à l'émission Ce Soir, réalisée par Donald Hétu, avec Pierre Chevrier et François Riopel.



Interculture Canada cherche des familles d'accueil

Intéressé(e)s à découvrir et partager avec des jeunes?

Un Espagnol qui se retrouve en train d'apprendre le français... à Saint-Boniface. Un Danois qui trouve que les étudiants du Collège Louis-Riel parlent plus en français qu'il y a six mois. *Comment est-ce possible*? Facilement. Enfin presque.



Pedro Sanchez, Lucienne Loiselle (*représentante régionale d'Interculture Canada) et Steen Hansen. "Beaucoup de jeunes veulent voyager, mais il n'y a pas assez de familles d'accueil."*

Pedro Sanchez et Steen Hansen sont venus au Manitoba dans le cadre d'un programme d'échange organisé par Interculture Canada, qui vise à exposer les jeunes à une autre culture.

Le programme connaît une popularité croissante depuis sont implantation au Canada à la fin des années 80. À tel point que la représentante régionale de cet organisme à but non lucratif, Lucienne Loiselle, vient de lancer un appel à l'aide. "Beaucoup de jeunes veulent voyager, mais il n'y a pas assez de famillles d'accueil."

Le Canada va recevoir, pour l'année 84/85, 180 étudiants entre 16 et 18 ans, qui suivront une année scolaire au pays. Du moins si assez de foyers d'accueil sont trouvés. Sinon, 180 Canadiens ne pourront pas se rendrent dans l'un des 62 pays qui participent aux échanges. Les échanges sont réciproques entre les pays et non les familles.

Interculture Canada, il faut le préciser, s'appelait encore jusqu'à l'année dernière AFS Canada. AFS pour *Americain Field Service*, une organisation qui a décidé, depuis 1947, de promouvoir l'amitié entre les nations. Comment? En mettant sur pied un réseau international d'échanges culturels, qui a touché cette année environ 5 000 jeunes.

Ouvrez votre coeur

Le Canada s'est joint à AFS en 1978, lorsque des Québécois ont décidé de profiter de ce système d'échanges pour envoyer les 16 à 18 ans, surtout au États-Unis pour qu'ils apprennent l'anglais

Dès 1979, à l'initiative de Lucien Loiselle, alors directeur adjoint au Collège secondaire de Saint-Boniface, le Manitoba bénéficie de AFS Canada. Un étudiant du Collège part pour la Hollande. Pour l'instant, 35 jeunes sont venus au Manitoba de Suède, du Japon, du Mexique, de l'Autriche, du Chili, du Brésil et de la France. Une vingtaine de Manitobains sont partis étudier une année à l'étranger, dont six cette année.

"Le programme a augmenté presque sans faire de publicité," souligne Lucienne Loiselle. Car il se trouve suffisamment de jeunes prêts à découvrir une autre culture et disposés à partager leur culture.

Il est convaincu

Toutefois, la popularité des échanges reste limitée par la difficulté, générale dans tous les pays participants à AFS, de trouver des foyers d'accueil. D'où la nécessité de lancer régulièrement des appels: *"Ouvrez votre coeur... et votre porte. C'est une occasion unique... Vous vivrez une expérience enrichissante,"* affirment les responsables d'Interculture Canada.

"C'est vrai qu'on fait appel aux sentiments, avoue de bonne grâce Lucienne Loiselle. Mais il faut aussi dire que cela ne sera pas facile par moments. Donc la famille d'accueil doit être ouverte et prête à partager."

Chose certaine, "l'élève ne s'attend pas à ce que la famille d'accueil fasse du spécial. L'élève doit être capable de se débrouiller dans les moments de dépression et d'ennui". Outre sa famille d'accueil, chaque jeune dispose d'un conseiller, une personne qui a déjà connu l'expérience du voyage-échange.

La famille, qui devient responsable pour l'éducation de la jeune personne, a un certain nombre de prérogatives. Elle peut choisir entre un garçon et une fille, un fumeur(se) ou non fumeur(se), la religion de l'étudiant. Entre autres.

Les frais médicaux, de voyage, les assurances ne sont pas assumés par la famille d'accueil. Pour les parents qui tiennent à envoyer un fils/une fille à l'étranger, ils devront débourser 3 800 dollars américains

Un effort financier auquel les parents de l'Espagnol Pedro Sanchez et du Danois Steen Hansen ont consenti. Pedro, qui ne parlait pas un mot de français, a été placé chez la famille de René Bazinet de Saint-Boniface. Steen, lui, est tombé sur les Loiselle (Lucien-Lucienne).

Les deux, faut-il le dire, sont bien satisfaits de leur séjour. Les deux, il faut le souligner, suivent des cours au Collège Louis-Riel. Les deux, il faut le glisser au passage, sont étonnés de voir leurs confrères de classe parler indifféremment l'anglais et le français.

Pedro a vite compris "qu'il faut demander de me parler en français. Si tu commences une conversation en français, alors pas de problème". Quant à Steen, il est convaincu "qu'il y a plus de français au Collège depuis que je suis arrivé".

Il ne reste plus qu'à écrire une thèse précisant l'influence d'Interculture Canada sur le montant de français parlé au Collège Louis-Riel!

Bernard BOCQUEL

Lorette

Même s'ils n'ont pas toujours la facilité

Comme par les années précédentes, les handicapés de Lorette seront fêtés, à l'occasion de leur 9e anniversaire dans la paroisse.

Comme geste d'amitié et de partage, la Ligue féminine catholique organise pour le dimanche 29 avril, de 14h00 à 18h00, une journée portes ouvertes à l'arche de Lorette. Un goûter sera servi. Tous les paroissiens des paroisses voisines sont invités à venir jaser avec eux et apprécier leur travail, comme l'entretien des animaux de la ferme.

Leur boutique est toujours ouverte et elle démontre leurs talents de menuisier à fabriquer des tables et chaises de patio, boites à plantes pour les jardiniers.

Durant l'été, ils jouissent d'un grand jardin et vendent des légumes à des marchands de la ville. C'est comme une famille heureuse sur la ferme. L'arche de Lorette est située à quatre milles du village sur le chemin 207 (à droite au panneau d'affichage de Logan Greenhouse).

Donc, profitez de l'occasion et venez prendre un café avec nos handicapés, et ne perdez jamais de vue que les handicapés ont un grand amour et un grand besoin de vous tous, même s'ils n'ont pas toujours la facilité de la parole pour l'exprimer

Par ailleurs, le club de balle des Braves a tenu, le 6 avril dernier, une réunion du comité exécutif. Norman Desrochers, le président, a annoncé que le grand tournoi de balle aura lieu le dimanche 10 juin 1984. Des prix seront offerts. Les affiches seront circulés prochainement.

Lilliane LANSARD

Saint-Jean-Baptiste

Anciens scouts, ameutez-vous le 26 mai

À l'occasion du 50e anniversaire de l'organisation du mouvement scout de Saint-Jean-Baptiste, les responsables actuels préparent une fête pour le 26 mai 1984.

Un appel est lancé à tous les anciens qui auraient photos, articles ou autres informations sur le mouvement dans le district de la Rivière Rouge depuis le début de contacter Diane Martin (758-3433) ou Denis Foidart (758-3224).

Alors, anciens scouts, louveteaux, etc., vous pouvez réserver le samedi 26 mai pour venir en meutes à Saint-Jean-Baptiste.

Florent BEAUDETTE

Des cours bien suivis

Les cours organisés récemment par les comités ont été bien suivis.

D'abord, le 31 mars, 17 personnes de Saint-Jean-Baptiste et de la région, obtenaient leur diplôme de C.P.R. (ressuscitation cardio-pulmonaire) suite à un cours de quatre heures donné par les gens de l'Ambulance St-Jean et organisé par le Centre de Ressources de Saint-Jean-Baptiste.

D'autre part, la série de cinq cours (deux heures chacun) sur le budgeting familial se terminait fin mars avec 16 diplômés.

Durant ces sessions mises sur pied par le comité culturel de Saint-Jean-Baptiste, l'instructeur Denis Clément a fourni un paquet de renseignements sur le budget d'une maisonnée typique.

Isabelle BARNABÉ

Calendrier

Le 13 avril à 19h30, au gymnase de l'école élémentaire: Boîte à chansons, présentée par les étudiants du secondaire de Saint-Jean-Baptiste.

Le 24 avril à 19h30, à la bibliothèque de l'école: Le comité culturel de Saint-Jean-Baptiste présente le film "Bonheur d'Occasion", inspiré du roman de Gabrielle Roy

Le 3 mai à 19h30, à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste: Le comité culturel vous invite à rencontrer les membres de la chorale de Moncton, Nouveau-Brunswick

Saint-Adolphe

Calendrier

16 avril au 3 mai: Clinique d'exercices en vue de la saison de "slowpitch" pour dames et jeunes filles de 14 ans et plus, au gymnase, les lundis et jeudis, de 19h00 à 19h45. Inscription le lundi 16 avril à 15h30. Apportez vos gants de base-ball et vos espadrilles. Coût: 15$ pour les trois semaines.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le reportage sur l'exposition scientifique. Catégorie "Sciences Physiques", la médaille de bronze fut gagnée par Renée Neufeld et Colette St-Amant et non par Céleste Wood. Nos excuses



Durant les cinq dernières semaines, les classes de la 2e immersion et 4e immersion avaient chacune une stagiaire de l'Institut pédagogique. Ce fut une expérience pour Lynne Gagnon et Lysanne Messner

Saint-Pierre-Jolys

Le Club Jolys compte déjà 145 membres



Dans la photo, on reconnaît les membres du conseil.

Au-delà de 80 personnes assistaient à l'ouverture du Club Jolys le 2 avril.

Le travail déjà accompli est remarquable. La salle est aménagée pour recevoir des tables de billard, de "shuffleboard" et de cartes. Toutes étaient bien utilisées lundi dernier et on dit que le Club fonctionne très bien à chaque jour.

Les membres du conseil sont: Albert Gagné, Lucien Préfontaine, Louis Robidoux, Ernest Audette, John Lahaie, Albert Robidoux, Aline Audette, Eugénie Côté, Gilberte Hébert.

Jacqueline ROY

Ile-des-Chênes

Un nouveau comité et une assemblée

Le club "Joyeuse Vieillesse" a tenu sa réunion annuelle le 5 avril avec la plupart des membres présents.

Un nouveau comité a été formé. Présidente: Délia d'Auteuil, qui remplace René Trudeau; vice-président: Louis Hince; trésorière: Elizabeth Beauchemin; secrétaire Achille Trudeau, qui remplace Adrienne Haddock. Conseillers: Alex Arnould, Lionel Labossière, Athanase d'Auteuil, Yvette Audette, Mathilda Trudeau et Beatrice Beauchemin.

Le club accueille toujours, avec plaisir, des nouveaux membres âgés de cinquante ans et plus

Par ailleurs, la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes tiendra sa réunion annuelle au Centre récréatif le mercredi 25 avril à 20h00

En plus des rapports habituels, on procèdera à l'élection de deux officiers au conseil d'administration. L'orateur pour l'occasion sera le Dr Kee, professeur à l'Université du Manitoba, qui parlera de la poursuite de l'excellence.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Elie

Calendrier

Les gens de Saint-François-Xavier, Saint-Eustache et Elie peuvent participer à un "Jump Rope for Heart" qui aura lieu à l'école de Saint-Eustache le jeudi 19 avril de 12h20 à 15h20. Pour plus de renseignements, téléphonez à Frankie Cachlan au 353-2160.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay — Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 — 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
300 - 400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. — L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. — C.W. SHARP
A.J. HOGUE — R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes — Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba — Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

Dr. R.J. Lecker — Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS — AUTOPAC



233-7760 — 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agrées
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba — 338-7985

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Entrepreneurs de Construction

HÉBERT REDI-MIX CONCRETE
Béton "Redi-Mix"
Nous livrons.
SABLE - TERRE - GRAVIER
PIERRE BROYEE
LOCATION DE FORMES
[illegible]
Nous faisons aussi du travail sur commande
[illegible]
Boite 232 Saint Malo
R0A 1T0 — 347-5519



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé — Ferblanterie
Gouttières — Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André — 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous — Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

LES PETITES ANNONCES

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.
-286-

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529.
-401-

PROPRIÉTÉ À VENDRE: 2 morceaux de terrain boisé; 80 acres et 141 acres (avec chalet); idéale pour ferme-loisir et/ou chalet d'été. Tél.: 256-5170.
-382-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, sous-sol meublé avec chauffage, électricité, taxe d'eau inclus. Une chambre à coucher, salle à dîner, cuisine, salon. Installation laveuse-sécheuse, tapis et rideaux fournis. Stationnement et entrée privée. Libre le 1er août. Tél.: 237—3901, avant 10h00 et après 16h00
-381-

À VENDRE: Norwood triplex en très bonne condition, près de Taché/Marion. Revenu 790$/mois. Pour visiter, appelez Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-407-

À VENDRE: Parc Windsor, 57 900$, 3 chambres à coucher, plus sous-sol fini, garage. Possession pour mai ou juin. Appelez Léo au 257-2528 DELBRO.
-406-

POUR acheter ou vendre une maison, contactez: Région de Saint-Pierre-Jolys, 1-433-7899 ou 433-7186; Saint-Boniface, 233-1735. Rés.: 247-3838. L'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée.
-402-

À VENDRE: Norwood, 4 chambres à coucher, cuisine et salle de toilette, moderne, complètement rénovée, laveuse à vaisselle, salle de jeu, grand lot 40 x 138, garage, possession le 1er mai. Appelez Jeanne Dauteuil au 257-1571; Adrian Stevens au 237-8844
-403-

VENTE PRIVÉE: Maison à Sainte-Anne, Manitoba, 191, rue Main, 3 chambres en haut, sous-sol bien fini, tapis mur à mur, 2 chambres de bain, laveuse et sécheuse, 2 poêles, 2 réfrigérateurs, une laveuse à vaisselle, grand garage double, chauffage électricité, en face de la Villa Youville. Prix 51 000$, pour plus de renseignements, téléphonez au 424-5335, La Broquerie, Manitoba.
-404-

RECHERCHE: Une dame ou fille qui viendrait garder un très jeune enfant à l'appartement sur la rue St-Mary's, au coin de Barrington ou chez elle pour quelques heures dans l'après-midi pour la fin de mai et le mois de juin. Qui ne fume pas. Appelez Carmelle au 255-0157.
-408-

À LOUER: Rue Dumoulin, maison de 2 chambres à coucher, complètement rénover, pour couple tranquille, libre le 1er mai. Appelez le 233-2171, après 17h00.
-414-

À LOUER: Rue Dumoulin, suite "batchelor" pour une personne tranquille, libre le 1er mai. Appelez le 233-2171, après 17h00.
-415-

À VENDRE: Parc Windsor, 57 000$, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage, possession mai ou juin. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-416-

À VENDRE: Sainte-Anne-des-Chênes, 22 500$, 3 chambres à coucher, salle de famille, garage attenant, lot de 65 x 135. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-417-

À LOUER: Suite 2 chambres à coucher, entrée privée. Près des magasins et de l'autobus, rue Horace. Libre le 1er juin. Seulement les gens responsables et tranquilles devront s'informer d'avantage. Les références seront requises. 250$ par mois. Signalez le 233-0870.
-418-

À VENDRE: À Saint-Malo, près de la plage, grande maison presque neuve, 3 chambres à coucher, 2 chambres de toilettes, grande salle de famille avec 2 acres de terrain. Comme cette propriété doit être vendue à cause de santé, nous invitons des offres. Aussi, des chalets pas éloignés de la plage à des prix très raisonnables. Tél.: 347-5298, Dubois Sales & Realty. Pour meilleurs résultats, appelez après 20h00
-419-

VENTRE PRIVÉE: Parc Windsor, près d'école française. Maison idéale pour famille. Salon, salle à manger, 3 chambres à coucher. Sous-sol fini, grande salle de récréation, 3 chambres à coucher, buanderie, salle de bain. Garage. Le tout en bon état. Tél.: 256-8219 ou 233-7864
-420-

MARCHÉ AUX PUCES: À l'École Lavallée, 511, chemin St-Anne's, samedi le 14 avril de 10h00 à 16h00. Articles de tous genres en vente
-421-

À LOUER: Un appartement, 3½ pièces. Disponible le 1er mai. Signalez le 237-6197
-422-

JEUNE FAMILLE: Désire louer un chalet à la Plage Albert ou autre belle plage pour quelques semaines durant l'été. Références. Suzanne au 247-9124
-423-

À LOUER: Appartement, rue Grosvenor, libre le 15 avril, une chambre à coucher, entrée privée, 225$ par mois inclus hydro, eau. 255-2166 (jour), 284-3945 (soir)
-424-

À LOUER: Rue Langevin, garçonnière meublée Entrée privée. Libre le 1er mai, 200$ par mois. Tout compris. Tél.: 233-7175
-425-

À VENDRE: Saint-Pierre-Jolys, maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, sous-sol fini, laveuse et sécheuse, réfrigérateur, poêle. Prix. 27 000$. Tél.: 433-7692
-426-

À VENDRE: Divan-lit avec matelas, 50$, tables, tabourets. Tél.: 255-1331.

À VENDRE: Réfrigérateur et cuisinière, très bon état, 475$. Cheminée Selkirk neuve, 8" x 24' (plus), 545$; Volks Wagon 1974, bon état, 2 450$. 237-5782, après 17h00.
-428-

RÉPARATIONS ET VENTES: D'appareils usagés, enlèvement gratuit d'appareils non désirés. Nouveau compresseur installé au prix de 210$. Garantie. 237-1868.
-429-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison fait à mesure, 3 chambres à coucher, garage, bien entretenue. 269-2921.
-369-

VENTE PRIVÉE: Norwood Flats, maison de 1¾ étages. Lot de 120 x 50. Au 2e, 2 ou 3 chambres à coucher, salle de bain. Au 1er étage, salon, 1 chambre à coucher, salle de bain, cuisine moderne avec dinette attenante, laveuse à vaisselle, porte vitrée se donnant à la salle de famille, patio, sous-sol, salle de récréation, bar, chambre avec laveuse et sécheuse, tapis mur à mur, garage, cour clôturée. Prix raisonnable. 237-0036.
-409-

RECHERCHE: Une dame ou fille qui viendrait garder un très jeune enfant à l'appartement sur la rue St-Mary's (coin Barrington) pour quelques heures dans l'après-midi pour la fin de mai et le mois de juin. Qui ne fume pas. Appelez Carmelle au 255-0157
-408-

VENTE PRIVÉE: Maison de 1½ étages. Lot de 120 x 50. Au 2e, 2 ou 3 chambres à coucher, salle de bain. Au 1er étage, salon, 1 chambre à coucher, salle de bain, cuisine moderne avec dinette attenant, laveuse à vaisselle, porte vitrée se donnant à la salle de famille, patio, sous-sol, salle de récréation, bar, chambre avec laveuse et sécheuse, tapis mur à mur, garage, cour clôturée. Prix raisonnable 237-0036.
-409-

À VENDRE: À Saint-Pierre-Jolys, grande maison moderne, 1700 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle familiale 20 x 24 donnant sur un grand patio, sous-sol fini et garage attenant. Le tout sur un grand lot, 2/3 acre. Composez le 433-7695.
-410-

À LOUER: À Saint-Boniface, avenue de la Cathédrale, appartement de deux chambres à coucher, près de l'autobus, école, église. Poêle, frigidaire, stationnement inclus. Tél 255-1901, après 18h00
-411-

À VENDRE: St-Norbert, aubaine pour débutant, maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher en bon état (side by side). Maximum requis pour paiements de base 3500$ et paiement mensuel de 310$.

Parc Windsor, super-investissement, duplex de 3 chambres à coucher, logement agréable, service de chauffage et d'électricité individuel Revenu clair mensuel 825$. Dans les 60 000$

St-Adolphe, 3 milles au sud, ancienne maison, un étage et demi, sur lot de rivière de 7 acres, piscine sur propriété. On demande 64 900$.

Appelez Pat St-Vincent au 269-4179 ou pager 944-9333 #4855 Agences Alexandre
-412-

PERDU: Deux breloques (charms) en or (un petit carousel et une tête de boeuf avec une double hache entre ses cornes - un souvenir de Crete) probablement perdu au Centre culturel franco manitobain, samedi le 24 mars pendant la pièce du Cercle Molière ou à la salle d'exposition, ou peut être au Concert Hall, rue Main, samedi le 18 février, à la présentation de l'Opéra l'Elisir d'Amore - dernière date à laquelle je me souviens de les avoir vus durant la présentation. Valeur sentimentale. Généreuse récompense promise si retournées. Répondez à La LIBERTÉ, C.P. 190, Boîte 10. Saint Boniface, Manitoba, R2H 3B4
-413-

Nous acclamerons le Rédempteur



Claude Blanchette

INTERROGATION

Le chemin aura été trop court pour certains... Trop long pour d'autres. Mais oui, nous sommes arrivés ensemble au bout du chemin du carême et en Église nous entrons dans cette semaine qui marque le sommet de notre vie chrétienne.

Au tout début du carême, nous nous sommes laissés interpeller par la voix du Seigneur, qui nous invitait à la conversion. La conversion, non pas en surface, mais en profondeur. Une conversion qui serait facilitée par la prière, le jeûne et l'aumône.

Et nous nous sommes mis en chemin, le Livre de la Parole de Dieu en bondoulière. Aux arrêts des dimanches, nous nous sommes arrêtés en communauté pour écouter la Parole du Seigneur, pour y mesurer notre vie.

Nous avons voulu d'abord, à l'arrêt du premier dimanche, proclamer notre foi en ce Seigneur Jésus qui est venu nous donner une nouvelle HALEINE DE VIE. Il est là, auprès de nous, pour souffler en nous la Parole, la Parole qui fait vivre et qui fait grandir.

Puis, laissant cette Parole nous pénétrer nous avons pris courage, malgré nos faiblesses et nos petitesses; et, à la suite du Fils bien-aimé du Père, nous avons voulu proclamer cette Parole de conversion à ceux qui nous entouraient.

Plus nous laissons la Parole nous pénétrer, plus nous l'annonçons, plus nous découvrons que cette Parole est d'abord et avant tout l'accueil de Quelqu'un, l'accueil du Fils de Dieu qui nous attend au puit, à la source pour nous indiquer le seul véritable chemin qui conduit au bonheur.

Sur ce chemin du bonheur, même si parfois nous sommes aveuglés par les feux de ce monde, nous cheminons confiants, laissant Jésus Ressuscité transformer nos vies en lumière pour que tous puissent voir avec les yeux mêmes de Dieu.

Remplis de l'haleine de Dieu, fiers proclamateurs de la Parole, accueillants le Seigneur qui se présente aux arrêts de notre vie, lumières pour les ténèbres de ce monde, nous, animés de l'Esprit qui vivifie et qui fait croître, devenons de plus en plus des "ressuscités" à l'oeuvre dans le monde, des "ressuscités" capables de mesurer leurs péchés à la lumière de la Parole et capables d'accueillir le pardon gratuit du Père, offert en Église, pour ceux et celles qui veulent s'en approcher.

Et alors, au terme de ce cheminement, nous entrons ensemble avec Jésus dans cette semaine qui fera que notre monde ne sera plus jamais pareil.

Nous acclamerons le Rédempteur qui se présente aux portes de Jérusalem, celui qui se présente librement, consciemment, par amour, pour se donner à nous, pour nous donner Sa vie, dans la douleur et la souffrance, pour que nous ayons la vie, le salut pour l'éternité.

Et dans un geste qui ne cessera jamais de traverser l'histoire et de bouleverser les coeurs et les personnes, il se donne à nous Pain de Vie pour la route, Sang versé pour la rémission des péchés. Geste confié à l'Église, geste repris pour les âges et les âges.

Et dans un don parfait, il meurt sur une croix par un vendredi après-midi, tourné totalement vers son Père en qui il s'abandonne, tourné radicalement vers l'humanité pour qui il s'abandonne.

Et nous attendons, en Église, dans la prière, dans le silence qui cherche à comprendre, un cri qui ne sera pas comme les autres...

Mais ce cri, nous ne l'entendrons vraiment que si les yeux de notre coeur cherche au-delà de la croix les premiers signes avant-coureurs d'une levée de soleil... Une aurore pour l'humanité en mal de Rédempteur.

Claude BLANCHETTE, ptre

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Notre client, une société canadienne notoire importante, est à la recherche d'une personne qui a fait preuve d'initiative pour assister dans ses programmes de communications. En raison du genre d'affaires de cette société, des communications efficaces sont une de ses priorités

Agent d'information et de relations communautaires

Cette personne doit avoir une connaissance approfondie du monde des affaires ainsi qu'une compréhension exhaustive des média organisés. Le titulaire doit pouvoir travailler dans les deux langues officielles, avoir une formation professionnelle de rédaction, et doit pouvoir représenter la société efficacement devant le public.

Les responsabilités spécifiques de ce poste comprennent:

- L'exécution des activités de relations avec les média qui ont pour but de situer et de faire valoir les programmes de la société auprès du public
- La mise en oeuvre de projets spécifiques dans le cadre du programme de relations communautaires de la division
- La coordination de communications effectives entre la Société, ses secteurs opérationnels et les média par des relations efficaces avec le public
- La rédaction et la revision des publications internes aussi bien que celles destinées à l'extérieur.

Le titulaire doit avoir une formation post-secondaire pertinente avec un minimum de cinq années d'expérience dans un domaine connexe. Ce poste est situé à Winnipeg et offre un salaire compétitif selon l'expérience.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae sous pli confidentiel à CPS Classified Placement Services Inc., C.P. 2610, Winnipeg (Manitoba) R3C 4B3



Votre demande d'emploi sera envoyée directement à notre client. Vous devez indiquer dans une lettre explicative le nom de toutes les compagnies à qui votre demande ne doit pas être envoyée.

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Ingénieur en radiotélédiffusion

Communications Canada
Winnipeg (Manitoba)

Nous avons besoin d'un ingénieur créatif qui cherche un poste intéressant en techniques de radiotélédiffusion. Il sera chargé d'analyser et d'évaluer des applications techniques et des exposés de design. Nous compterons sur ses aptitudes en innovations et sur son jugement pour améliorer le champ de diffusion des postes AM, FM et TV et pour moderniser les systèmes. Ses aptitudes en communications seront mises à l'épreuve quotidiennement avec le public, les radiotélistes et les techniciens-conseils.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur décerné par une université reconnue ou vous êtes admissible au certificat d'ingénieur. De plus, de vastes antécédents en études, projets et recherches techniques en matière de radiodiffusion et (ou) de télédistribution représentent une condition de candidature obligatoire. Et, vous avez déjà acquis de l'expérience en matériel d'essai et techniques de mesures propres à la télévision ou à CATV. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous offrons un traitement allant de 35 088 $ à 41 120 $ par an, outre une série attrayante d'avantages sociaux. Pour obtenir d'autres détails sur ce poste, veuillez contacter G. Krushen au 949-4394.

Faites parvenir votre demande et (ou) votre curriculum vitae, en rappelant le numéro de référence 83-PSC/COM-OC-4011(1143), à
Wendy Suarez, agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau 500
286, rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C 0K6
Téléphone: (204) 949-2486 (24 h sur 24)
(204) 949-6066 (visuor)

Date de clôture: le 30 avril 1984
Information is also available in English. Contact above-mentioned officer.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

130 à 170 gallons recueillis chaque jour pour le sirop

La tradition de la cueillette d'eau d'érable n'est point perdue chez nous.

Six jeunes de Saint-Lazare, Bernard, Gisèle, Gilles, Louis et Laurent Fouillard et Teddy Leclair, s'intéressent à l'extraction de la sève d'érable pour en faire du sirop et du sucre, dont la majorité est consommée par leur famille et dont le surplus est vendue à prix modique.

580 érables manitobains ont été entaillés. La cueillette se fait deux fois par jour De 130 à 170 gallons sont recueillis chaque jour depuis déjà deux semaines

Un réservoir en acier de 40 gallons sert à bouillir la sève 24 heures par jour. Pour produire un gallon de sirop, il faut 50 gallons de sève d'érable.

Lorsque l'eau a bouilli pour un certain temps, elle est transportée dans une petite cabane chez Alfred Leclair où il est bouilli à point sur un ancien poêle à bois. C'est là aussi qu'elle est embouteillée par Yvonne Leclair et Gisèle Fouillard.

Les jeunes s'attendent à une récolte de 100 gallons de sirop.

Annette et Omer CHARTIER



Calendrier

Lundi 16 avril: Réunion du comité culturel de Saint-Lazare à 20h00, au sous-sol de l'église



NÉCROLOGIES
100 mots: **10$**
200 mots: **20$**
Photo: **5$**

Le **Calendrier** est un service offert gratuitement.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Appel de demandes de licence visant l'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Teulon (Manitoba). Dans la décision CRTC 82-719 du 16 août 1982, le CRTC approuvait une demande de l'Interlake Cable TV Ltd., visant à renouveler sa licence pour Teulon (Manitoba) pour une période de deux ans se terminant le 30 septembre 1984, et faisait remarquer que le service de télévision par câble n'avait pas été mis en oeuvre à Teulon depuis l'approbation initiale en 1977. Lors de l'audience du 20 avril 1982 à Winnipeg, la titulaire a fait savoir que le tarif exigé par le "Manitoba Telephone System" (MTS) aux fins de l'acheminement des signaux éloignés à Teulon par l'"Inter-City Broadband Network" était exhorbitant et qu'elle n'avait pu conclure une entente de répartition des frais avec l'"Association of Cable Operators of Manitoba" afin de faire face à cette dépense. Par la suite, tel que noté dans la décision CRTC 84-307 du 30 mars 1984, à la demande de la titulaire, le Conseil a annulé cette licence. Toute personne intéressée à soumettre une demande en vue de fournir le service de câble à Teulon devra déposer sa demande au plus tard le **28 mai 1984**. Les requérantes qui proposent de recevoir et de distribuer des signaux de télévision éloignés devront fournir au Conseil un état complet des coûts afférents, ainsi que toute entente contractuelle ou d'affiliation conclue aux fins de l'acheminement de ces signaux. Le Conseil rappelle aussi aux requérantes de tenir compte des exigences stipulées dans le décret C.P. 1982-2294 du 29 juillet 1982 (Instructions à l'intention du CRTC concernant l'attribution et le renouvellement de licences de radiodiffusion des propriétaires de quotidiens) et dans la Codification des Règlements du Canada, 1978, chapitres 376 (Sociétés canadiennes habiles) et 377 (Inhabilité à détenir des licences de radiodiffusion) (PN-80)

Canadä

Avec VIA Rail, avoir 60 ans, c'est bénéficier du Tarif Ambassadeur



TARIF 1/3 DE MOINS AMBASSADEUR

À 60 ans, vous êtes ambassadeur. Partout où vous allez, pour visiter enfants et amis, ou simplement revoir un coin de pays, vous rapprochez les gens. C'est pourquoi VIA Rail prend soin de traiter chacun de vos voyages avec toute l'importance qu'il mérite. Avec son tarif Ambassadeur.

Dès maintenant, si vous avez 60 ans ou plus, vous pouvez voyager dans tous les trains de VIA Rail à un tarif réduit du tiers. Le train, c'est l'espace, les commodités, le grand confort. C'est le voyage facile, dans une atmosphère relaxante et chaleureuse. Et VIA vous le rend plus facile encore: **1/3 de moins;* pour toutes les destinations, quand bon vous semble, sans aucune restriction. Vous économisez également 1/3 sur le tarif transport des Escapades VIA Rail.** Une belle occasion de vous offrir des mini-vacances. Laissez VIA s'occuper de tous les arrangements!

De plus, vous bénéficiez d'une réduction du 1/3 sur le prix régulier, tel quel publié, des chambres dans tous les Holiday Inn canadiens.** Ce tarif spécial est réservé exclusivement aux ambassadeurs de VIA. Vous pouvez en profiter en tout temps, partout au Canada.

Le tarif Ambassadeur, une initiative de VIA Rail et de Transports Canada. Consultez votre agent de voyages ou VIA Rail pour informations ou réservations.

*Cette réduction s'applique aux tarifs transport de base. **Vous pouvez aussi réserver directement au Holiday Inn de votre choix ou en appelant sans frais au 1-800-HOLIDAY en mentionnant que vous êtes un ambassadeur de VIA. Les réservations de chambres doivent être faites au moins 24 heures à l'avance. L'offre est soumise aux conditions de disponibilité des chambres assignées. La réduction sera accordée sur présentation d'un billet valable de VIA Rail et d'une preuve d'âge

Avec la carte Ambassadeur de VIA Rail c'est tellement plus facile... demandez-la, elle est GRATUITE!

Demande de carte Ambassadeur
Découpez et envoyez à:
Carte Ambassadeur VIA RAIL
6555, Vanden Abeele
Ville St-Laurent (Québec)
H4S 1S1



Je désire obtenir ma carte Ambassadeur VIA afin de bénéficier de tous les avantages que mon statut d'ambassadeur me donne. La carte est gratuite et une fois validée elle me servira d'identification pour voyager par VIA RAIL. Il n'y a aucune obligation d'achat de billet de train pour obtenir ma carte.

Nom
Adresse
Ville Province
Code postal Signature 0410

Transports Canada Transport Canada

Holiday Inn



Hector ALLARD

Hector Allard, ancien embassadeur du Canada, est décédé le jour de l'Annonciation, le 24 mars 1984. Il lutta pendant deux mois, à Victoria, Colombie-Britannique, contre une double pneumonie, alors qu'il était venu pour y passer quelques semaines. Il aurait eu 82 ans le 11 mai.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Saint-Eustache où la messe de la Résurrection fut présidée par M. le Curé Lavoie et célébrée par Mgr Gervais, ancien curé de Saint-Eustache, assisté du R.P. Labossière, o.m.i., curé du Précieux-Sang à Saint-Boniface et le R.P. Brodeur, o.s.m., curé de Holy Rosary Church à Winnipeg.

Les porteurs étaient: Baudoin et Christian Allard, fils du défunt; Thomas Allard, petit-fils; Béat Notz, époux de Claire Allard, fille aînée du défunt, retenue pour sa santé en Suisse; Pierre Allard, fils aîné de Charles-Alex Allard, frère du défunt; et André Allard, filleul du défunt et fils de Raoul Allard, frère d'Hector.

Les porteurs honoraires furent: Roland Fillion, gendre de Donilda Carrière, soeur aînée du défunt; Raymond Fleury, marie de Saint-François-Xavier, petit-fils de Maria Desjardins; Jean Allard, fils d'Alfred Allard; et Guy de Margerie, fils d'Antonio de Margerie.

Un drapeau canadien recouvrait le cercueil et trois autres drapeaux étaient en évidence dans le sanctuaire: celui du Vatican, celui de la France et enfin celui du Manitoba si cher au défunt.

L'Homélie fut donnée par le curé actuel de Saint-Eustache, M. l'abbé Lavoie. Cette homélie fut si belle et si vraie et bien émouvante pour tous ceux présents. Parmi eux étaient l'ancien Lieutenant gouverneur du Manitoba, l'honorable Richard Bowles et Mme Bowles, ainsi que le Sénateur Molgat et Mme Molgat, venus en leur nom personnel et au nom du gouvernement canadien.

Un grand merci à la chorale de Saint-Eustache et aux quelques membres des chorales d'Elie et de Saint-François-Xavier, venus s'y joindre. Ils exécutèrent de beaux chants en français et le dernier en anglais, l'Ave Maria, fut chanté A Cappella pendant l'offertoire.

Merci aux dames de la paroisse qui s'occupèrent de la réunion dans l'école de Saint-Eustache, après le service funéraire.

La veille, le vendredi 30 mars, avaient lieu les prières au salon funéraire Desjardins. S.E. Mgr Hacault, évêque de Saint-Boniface, était présent, ainsi que Mgr Baudoux, grand ami du défunt et beaucoup d'autres anciens camarades du Collège de Saint-Boniface.

L'abbé Pierre Raymond, curé de la paroisse du Coeur Immaculé de Marie, ami de la famille de longue date, a fait les lectures et la belle-fille du défunt a dirigé le chant.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus ou qui ont offert des messes ou des dons à des oeuvres de charité en mémoire du défunt.

Rappelons-nous comment Hector Allard était profondément chrétien et croyant, restant toujours en contact avec la nature qui le gardait en contact avec le Seigneur.

J. Alexandre LEMOINE

Paisiblement, est décédé à l'Hôpital Victoria, le lundi 2 avril 1984, à l'âge de 80 ans, Alexandre Lemoine.

Alex naquit à Sainte-Agathe et fut un homme d'affaires bien connu de la paroisse et de la région. Ayant été marchand et agent de machines agricoles International Harvester pendant plus de trente ans, il prit sa retraite en 1965. Il demeura à Saint-Norbert jusqu'en juillet 1983 et ensuite au 318 - 3000, chemin Pembina.

Outre son épouse Germaine (née Rougeau), il laisse dans le deuil deux fils: Guy de Saint-Norbert, Denis et son épouse Sally de Winnipeg; trois petits-enfants: Brigitte, Michael et Sara; deux frères: Maurice de Sainte-Agathe et Gérard de Fort Garry; trois soeurs: Aline Caron de Saint-Boniface, Annette Beaupré de Thunder Bay, et Bibianne Wilson de Sainte-Rose-du-lac.

Il fut prédécédé par sa première épouse Cécile (née Lapointe) en 1949, deux frères, Raymond et Gabriel, et une soeur, Thérèse Roy.

Le service fut célébré à 14h00 le jeudi 5 avril en l'église de Sainte-Agathe. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial de Sainte-Agathe.

Un merci spécial à la chorale et aux dames auxiliaires pour l'excellent goûter.

La direction des funérailles fut confiée au salon mortuaire Desjardins.

Gemma BRUYÈRE
(née Gauvin)

Suite à une longue maladie, Gemma Bruyère est décédée le mardi 27 mars à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba.

Gemma Bruyère naquit à l'Ancienne Lorette, Québec, le 19 mai 1922. Elle fut mariée le 12 janvier 1946 et était résidante du Manitoba depuis.

Elle laisse dans le deuil Dollard Bruyère, trois fils et deux filles: Marc Bruyère et son épouse Denise et leur fils Martin de Saint-Boniface, Lise Bruyère Beaudoin et son époux Claude et leurs enfants Chantale, Yvan, Guylaine et Ronnelle d'Otterburne, Diane Bruyère Gagné et son époux Bernard et leurs enfants Cédric, Serge et Christelle de Saint-Pierre-Joly, Denis Bruyère et son épouse Cheryl d'Edmonton, Alberta, Jean-Guy Bruyère et Cherry de Gainford, Alberta, deux soeurs Mme Rita Marcoux et Mme Annette Tessier de la ville de Québec, un frère Ernest Gauvin de l'Ancienne Lorette, Québec.

L'abbé LKaval Cloutier a dirigé les prières au salon funéraire et le R.P. Daniel Lavoie présidait le service à Sainte-Anne.

La famille désire exprimer ses plus sincères remerciements au Dr G. Gobeil, R.P. M. Gauthier, c.s.s.r., à Sr L. Beaudry et à tout le personnel de la Villa Youville pour leur dévouement et leurs bons soins au cours des années.

REMERCIEMENTS

Lors du décès d'**Alphonse CLOUTIER**, décédé subitement à sa résidence le 17 mars 1984. Les funérailles eurent lieu le 21 mars 1984.

Alice et sa famille, ainsi que les familles Cloutier, remercient bien sincèrement toutes les Religieuses et tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie par leur assistance aux prières et aux funérailles, par leurs offrandes de messes ou de fleurs, envois de cartes ou de toutes autres façons.

Un merci spécial à Srs Thérèse, Gabriel Cloutier pour la préparation des prières, Sr Rolande Bissonnette et tous ceux qui ont participé, tels que Gilbert et Réal Cloutier, Garett Thiessen et bien d'autres.

Merci aux concélébrants: M. l'abbé Pierre Gagné, notre curé, l'abbé Bernard Bélanger de Lorette, l'abbé Florent Labonté de La Salle, l'abbé Albert Fréchette de Saint-Vital; ainsi qu'à l'organiste et le chantre.

Merci aussi à Sr Yvonne Massicotte et Sr Thérèse Cloutier pour les lectures.

Les quêteurs étaient: Curtis et Michelle Cloutier, Jean-René Sareault et Suzanne Sabourin. Les porteurs étaient: Claude, Paul et Michel Cloutier, Roger Bellerive, Reynald et Roland Massicotte. Tous étaient neveux et nièces du défunt.

Garett et Jamie Thiessen, Sheridan Vinci - petits-enfants du défunt - merci d'avoir emporté les offrandes à l'autel.

Nous remercions les dames de la Ligue qui se sont dérangées pour préparer et servir un délicieux goûter après les funérailles.

Les arrangements funèbres furent confiés au salon funéraire Desjardins.

Virginie DONDO
(née Pattyn)

Virginie Dondo est décédée à l'âge de 83 ans à l'Hôpital de Sainte-Anne, le 31 mars 1984.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé, Jacques Dondo de la Villa Youville de Sainte-Anne, quatre soeurs: Sylvie Barsalou, Yvonne Van Den Abeele, Zenobie Champagne et Marie Brunette, de Saint-Boniface; un frère David Pattyn de Sainte-Anne; ainsi que Julienne Senez de Saint-Adolphe; et plusieurs neveux et nièces.

La messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé A. Lemoine et l'abbé Marcel Dacquay, mardi le 3 avril 1984, à l'église du Précieux-Sang.

Les porteurs furent ses neveux: Marcel Pattyn, Denis Pattyn, René Barsalou, Brian Van Den Abeele, Henri Daudet et Albert Jobin.

La famille désire remercier la chorale de l'Église du Précieux-Sang, ainsi que Dr R. La Frenière, Dr G. Gobeil, le personnel de l'Hôpital de Sainte-Anne et de la Villa Youville pour leurs bons soins.

La direction des funérailles fut confiée au salon mortuaire Desjardins.

Concours du printemps!!!

Tu me dessines un beau **cerf-volant**, à ta façon, drôle ou qui fait peur... avec de belles couleurs.

Si tu es capable, tu m'écris un petit poème se rapportant au cerf-volant ou au printemps. Envoie-le en ajoutant ton nom, adresse et âge à:

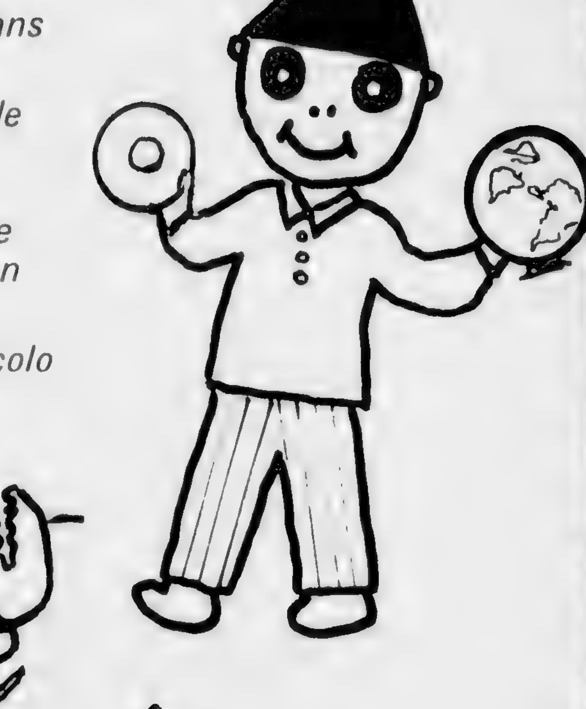
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Bonjour toi!

Devine ce que j'ai dans mes mains! Dans une main, j'ai une soucoupe et dans l'autre la terre.

As-tu remarqué combien de choses de la nature ressemblent à des choses fabriquées par les humains? Ils ont presque la même forme, la même figure ou le même aspect. Regarde comme j'en ai trouvé dans la page.

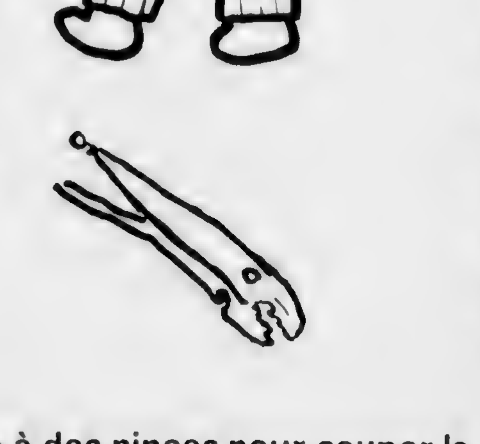
Bicolo











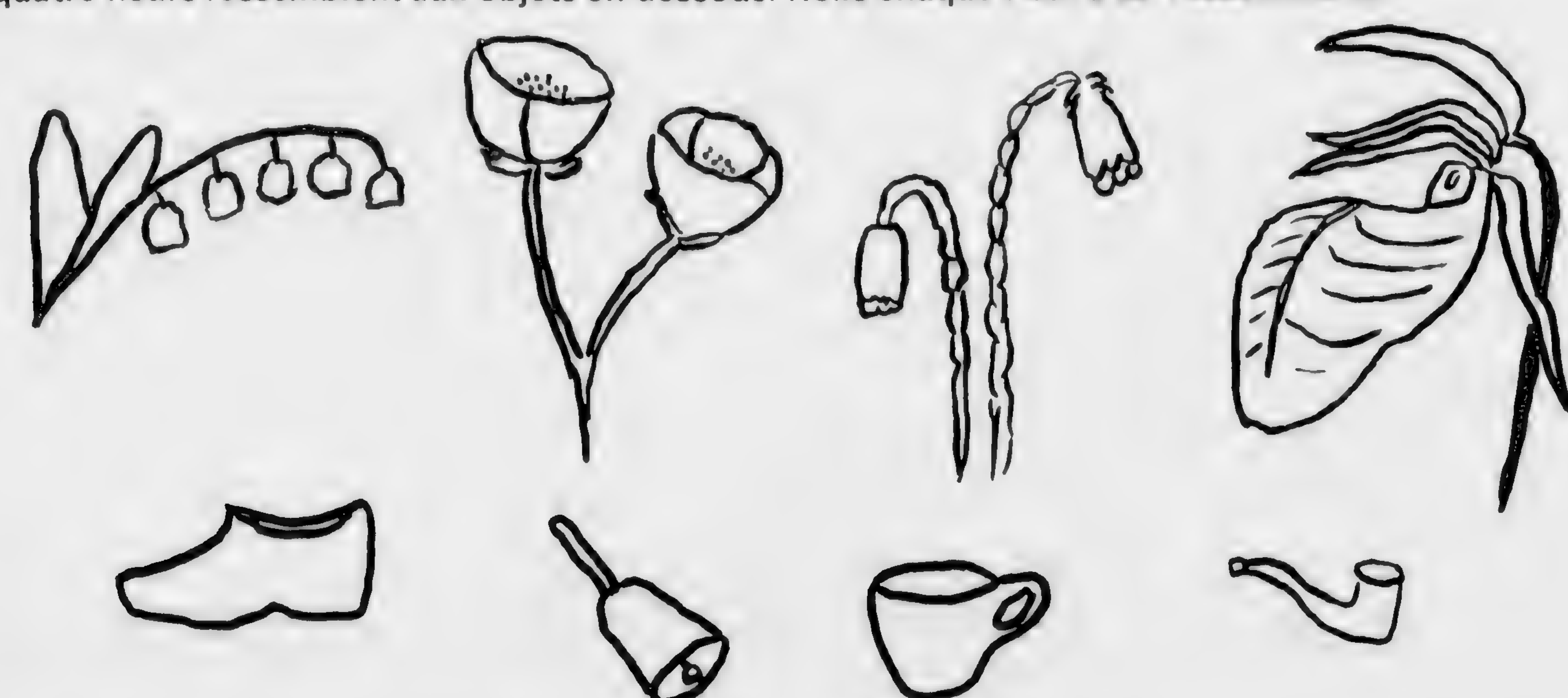
Regarde le bec du perroquet comme il ressemble à des pinces pour couper la broche, et les pinces du homard ressemble à de vraies pinces!

RESSEMBLANCES

Avec une ligne relie les images qui se ressemblent.

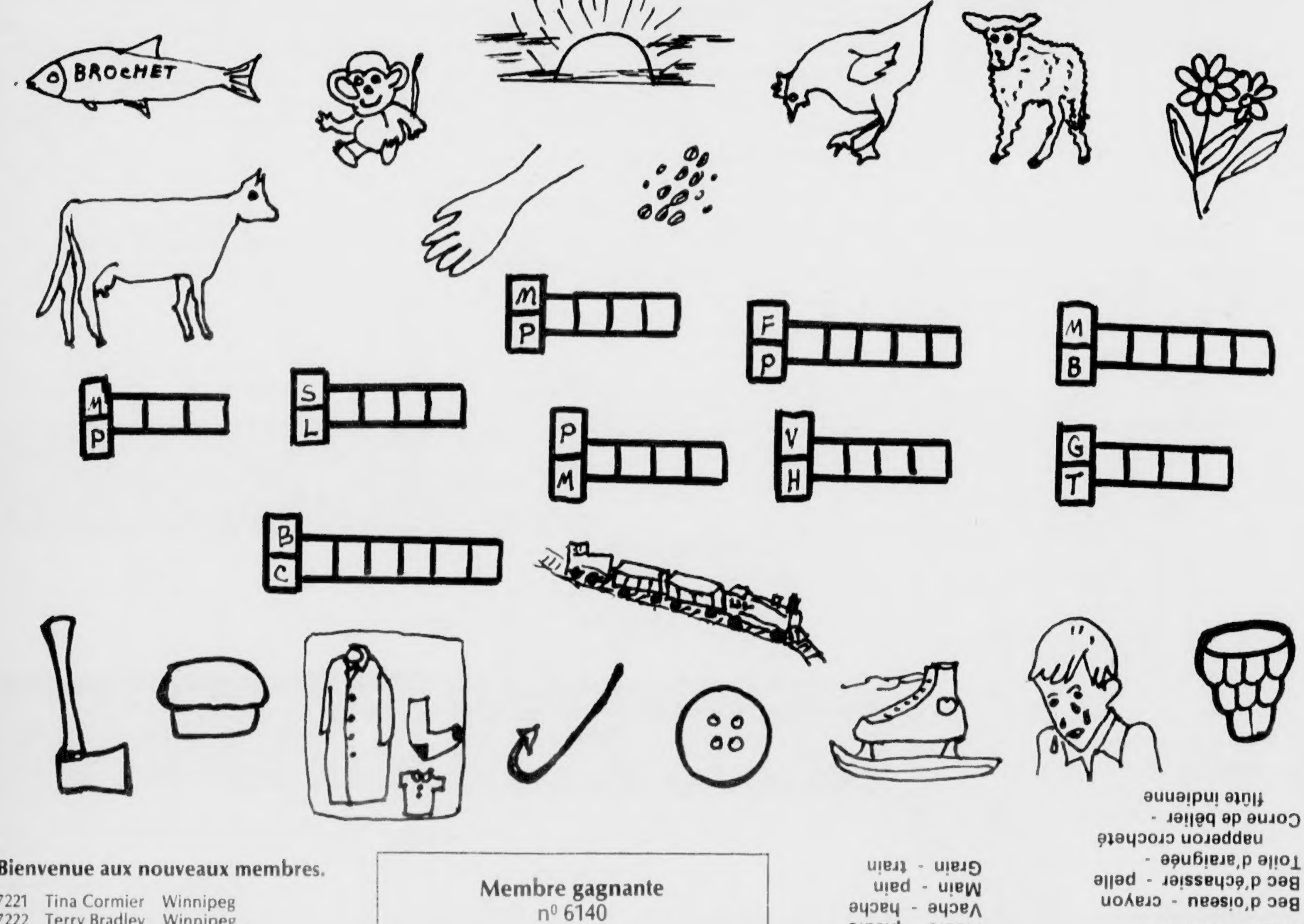


Ces quatre fleurs ressemblent aux objets en dessous. Relie chaque fleur à sa ressemblance.



Regarde les images. Il y en a qui représentent des choses naturelles, les autres sont fabriquées par les hommes. Il y a deux mots pareils, sauf pour la première lettre.

Exemple: Brochet
Crochet
Trouve les autres.



Bienvenue aux nouveaux membres.

7221 Tina Cormier Winnipeg
7222 Terry Bradley Winnipeg
7223 Renée Peters Winnipeg
7224 Connie Creed Winnipeg
7225 Natalie Chisma Winnipeg
7226 Lissa Haucke Winnipeg
7227 Chantal Phaneuf Saint-Boniface
7228 Francine Dégagné Saint-Boniface
7229 Roxanne Belisle Saint-Boniface
7230 Chad Shirtliff Starbuck

Membre gagnante
n0 6140

Chantal Tétrault
10 ans
C.P. 316
Sainte-Anne-des-Chênes

RÉPONSES
Brochet - crochet
Singe - linge
Matin - patin
Poule - moule
Mouton - bouton
Fleurs - pleurs
Vache - hache
Main - pain
Grain - train

Fleurs:
Mugguet - cloche
Bouton d'or - tasse
Pipe indienne - pipe
Sabot de la vierge - sabot

RÉPONSES
Ressemblances:
Bec d'oiseau - crayon
Bec d'échassier - pelle
Toile d'araignée - napperon crocheté
Corne de bêlier - flûte indienne

Saint-Malo

Pour des médailles, des casquettes et de la glace artificielle

Au hockey mineur, trois athlètes de chaque équipe ont reçu des médailles et des casquettes.

Les joueurs les plus efficaces durant cette saison ont été Reynald Collette, Robert et Jacques Lafournaise.

Pour un progrès le plus visible, on retrouve Xay Xounsombat et Gabriel Gosselin.

Ceux qui se sont montrés les plus gentilshommes sont Russel Lafantaisie et Martin Preteau. Marc Racine (sans casquette ni médaille) a remporté un trophée spécial de meilleur défenseur.

Par ailleurs, lors du "Skate-a-thon" au début de mars, trois jeunes se sont mérités des prix pour avoir fait commanditer leurs efforts.

Le premier, Gabriel Gosselin, a perçu la somme de 75,10$; Danielle Lafantaisie, la deuxième, pour 60$; et en troisième, Xay Xounsombat, avec 42,70$.

D'autres patineurs ont aussi participé. Ensemble, ils ont ramassé la somme de 576,26$ pour notre aréna. Espérons qu'un jour ces athlètes aussi jouiront d'une glace artificielle.

Paulette GOSSELIN



On remarque dans la photo: Marc Racine, Reynald Collette, Xay Xounsombat, Gabriel Gosselin, Robert Lafournaise, Russel Lafantaisie, Jacques Lafournaise, Martin Preteau. Absents: Andy Fry et Darcy Caldour.

Les Filles d'Isabelle et la course

Les Filles d'Isabelle ne font pas que s'amuser lors de randonnées en autobus à Morris.

On nous dit que dans le cadre de Développement et Paix, elles ont invité Sr Rosalie (Fille de la Croix) à venir présenter un exposé en vue de sensibiliser les "Filles" vis-à-vis le problème très pressant de la course aux armements nucléaires.

Cette dernière soulignait que cela était en fait un obstacle grave au développement du tiers-monde et encourageait nos gens des pays industrialisés à se donner la main pour rédiger et signer une pétition à ce sujet afin de la présenter au gouvernement canadien.

Si chacun y met du sien, on devrait y parvenir avant qu'il ne soit trop tard.

Et aussi, on nous avertit que la campagne de la lutte contre le cancer a débuté avec l'arrivée du mois d'avril. À cette occasion, la présidente du comité de perception pour les prélèvements de fonds, Lianne Davidson, est venue raconter son histoire personnelle reliée à cette maladie.



Un groupe de Canadiens français est revenu enchanté d'un voyage en Terre Sainte et en Egypte.

Afin de bien terminer l'année sainte de la Rédemption, le groupe a aussi visité Rome, Cité éternelle, les basiliques de Saint-Pierre, Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure ainsi que celle de Saint-Paul-hors-les-murs.

Grâce au guide, "le bon Constantin", cette tournée de 22 jours a été une expérience tout à fait inoubliable.

1ère rangée: L'abbé R. Nadeau, chapelain (Saint-Malo), Rita Berchard (Saskatchewan), Adèle Vermette et Adrienne Roy (Aubigny), Blanche Rajotte et Lorraine St-Godard (Saint-Jean-Baptiste), Annette Goulet (Saint-Malo), Sally Bardick (Alberta) et Céline Catellier (Dufrost). 2e rangée: Léo et Marie-Thérèse Nadeau (La Broquerie), Marie Gratton (Saint-Boniface), Noël Roy (Aubigny), Lucie Nadeau (Saint-Malo), Clara Roy, Clémence et Laurent Himbeault (Saint-Boniface). 3e rangée: Thérèse Vieilfaure (Laurette), Alice Vieilfaure (La Broquerie), Claude Vermette (Aubigny) et le guide, Carl Huget.

Gouvernement du Canada — Government of Canada

Projets spéciaux de relance

Ministère des Travaux publics

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le(s) projet(s) ci-dessous, adressées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, et endossées avec le nom du projet, seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-83-74

Reconstruction des pistes d'envol M1 et M2 et construction d'une nouvelle piste d'envol C et travaux connexes à l'Aéroport de Régina Régina, Saskatchewan

Il y aura une réunion d'information pour tous les soumissionnaires intéressés, à 10h00 le jeudi 19 avril 1984, heure de Régina, dans le "Regina Flying Club Lounge, Aéroporta de Régina, Régina (Saskatchewan).

Date limite: le 3 mai 1984

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 50$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg, Manitoba); Régina, Saskatchewan; Moose Jaw, Saskatchewan et Swift Current, Saskatchewan.

Afin d'être considérée, chaque soumission doit être soumise en double exemplaire sur les formules fournies par le Département et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

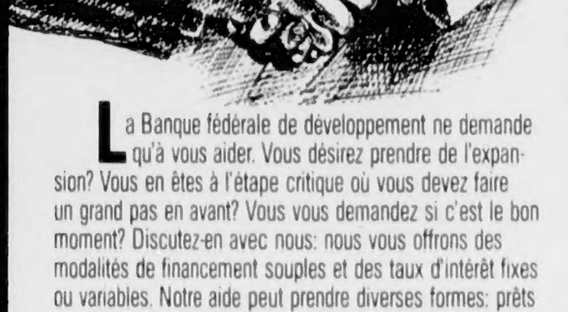
Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler Russell Spanton au (204)949-3825.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada





La Banque fédérale de développement ne demande qu'à vous aider. Vous désirez prendre de l'expansion? Vous en êtes à l'étape critique où vous devez faire un grand pas en avant? Vous vous demandez si c'est le bon moment? Discutez-en avec nous: nous vous offrons des modalités de financement souples et des taux d'intérêt fixes ou variables. Notre aide peut prendre diverses formes: prêts à moyen ou à long terme, cautionnement ou participation au capital-actions.

Vous désirez investir des fonds dans une entreprise? Vous avez besoin d'un actionnaire pour votre entreprise? Venez nous voir!

THE PAS - **mardi le 17 avril**
Al Hurlburt

MORDEN - **mardi le 24 avril**
WINKLER **Wilf Kling**

Pour prendre rendez-vous, veuillez nous contacter au:

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE
386, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R6
(204)944-9991

These services are also available in English.



Banque fédérale de développement — Federal Business Development Bank

Canada

DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE SEINE N° 14

L'École Pointe-des-Chênes requiert un professeur de la 1ère année sur contrat à terme d'un an, pour l'année scolaire 1984-1985.

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa demande avant le 18 avril 1984.

Le Directeur
École Pointe-des-Chênes
C.P. 119
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
R0A 1R0

Hometown Realty

Notre spécialité est les propriétés commerciales dans les villages de la campagne. Restaurants, motels, épiceries, garagistes, postes d'essence, hôtels. Nous offrons dans un centre canadien-français un hôtel à revenu brut de 267 000$ réduit à 180 000$, soit 50 000$ comptant et la balance à 10 pour cent d'intérêt.

Épicerie Solo et salon de coiffure, résidence, le tout pour 95 000$. Vous cherchez quelque chose? Composer le 746-8467 (résidence) ou au bureau (746-2663), Ed Bérard, 143, rue Chales Ouest, Morris, Manitoba, R0G 1K0.

Abonnez-vous à La LIBERTÉ 247-4823



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur le loyer pour le logement sousmentionné, adressées au Chef, Contrat Police et Administration, Région de l'Ouest, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403)420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites spécifiées. Les documents soumissionnaires peuvent être obtenus de Travaux publics Canada, à l'adresse soumentionnée.

À louer

Projet 5-84
Loyer d'une accommodation de bureau
Emploi et immigration Canada
Thompson Manitoba

Une accommodation de bureau, comprenant approximativement 922.0 mètres carrés dans un endroit rentable ayant 19 lieux de stationnement préférablement avec électricité, est demandé à Thompson, Manitoba. Afin d'être considérées, les bâtisses doivent fournir des facilités pour les handicapés et doivent répondre aux exigences selon le "Government of Canada Federal Identity Program", et doivent aussi satisfaire aux critères du "Dominion Fire Commissioner". Ladite bâtisse doit être disponible au plus tard le 1er septembre 1984, avec un terme de cinq ans. Seules les bâtisses situées dans les alentours de la Ville de Thompson seront considérées; préférance sera donnée à celles ayant un emplacement central et/ou une bonne accessiblité pour le public. Le propriétaire sera responsable de toutes taxes, utilités et tous services, avec la Couronne seulement responsable pour le paiement du loyer et d'escalations possibles de taxes de propriétés et coûts opérationnels au cours d'une année fixe.

Date de fermeture: 15h00 (MST) le jeudi 26 avril 1984

Pour renseignements additionnels, contactez:

M. Mel Geres
Chef adjoint, services d'accommodation
Téléphone: (403)420-3268

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être soumises sur les formules fournies par le Département et complétées selon les conditions stipulées dans les documents soumissionnaires. Les documents contractuels sont disponibles au:

Travaux publics Canada
201 - 269, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 1B2

Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG46210
bfc Winnipeg (Manitoba)
Réfection de la couverture du bâtiment P-4 chantier sud (multi-couches)

Date de fermeture: le JEUDI 17 mai 1984
Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 promenade Riverside, Ottawa (Ontario), K1A 0K3.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée, (téléphone: 613-998-9549, ou télex (053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association des constructeurs à: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur le loyer pour le logement sousmentionné, adressées au Chef, Contrat Police et Administration, Région de l'Ouest, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403)420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites spécifiées. Les documents soumissionnaires peuvent être obtenus de Travaux publics Canada, à l'adresse soumentionnée.

À louer

Projet 3-84
Loyer d'une accommodation de bureau
Emploi et immigration Canada
Thompson Manitoba

Une accommodation de bureau, comprenant approximativement 748.0 mètres carrés dans un endroit rentable ayant 10 lieux de stationnement préférablement avec électricité, est demandé à Winnipeg, Manitoba. Afin d'être considérées, les bâtisses doivent fournir des facilités pour les handicapés et doivent répondre aux exigences selon le "Government of Canada Federal Identity Program", et doivent aussi satisfaire aux critères du "Dominion Fire Commissioner". Ladite bâtisse doit être située sur la grande route Pembina, entre l'avenue Grant et le boulevard Bishop Grandin, et doit aussi être disponible pour louer au plus tard le 1er janvier 1985, avec un terme de cinq ans. Les bâtisses avec option de renouveler pour deux périodes additionnelles d'un an chaque et ayant une bonne accessibilité pour le public seront préférées. Le propriétaire sera responsable de toutes taxes, utilités et tous services, avec la Couronne seulement responsable pour le paiement du loyer et d'escalations possibles de taxes de propriétés et coûts opérationnels au cours d'une année fixe.

Date de fermeture: 15h00 (MST) le jeudi 26 avril 1984

Pour renseignements additionnels, contactez:

M. Mel Geres
Chef adjoint, services d'accommodation
Téléphone: (403)420-3268

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être soumises sur les formules fournies par le Département et complétées selon les conditions stipulées dans les documents soumissionnaires. Les documents contractuels sont disponibles au:

Travaux publics Canada
201 - 269, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 1B2

Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être adressées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, nº de téléphone 949-2372, lors du paiement du dépôt.

PROJET

Nº 038676 - pour Environnement Canada
Vivian, Manitoba
"CWSR-81 Radar Facility"

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: le mercredi 2 mai 1984

Dépôt: $50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées portant sur le loyer pour le logement sousmentionné, adressées au Chef, Contrat Police et Administration, Région de l'Ouest, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403)420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites spécifiées. Les documents soumissionnaires peuvent être obtenus de Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2.

À louer

Projet 4-84
Loyer d'une accommodation de bureau
Réhabilitation de ferme de prairie
Administration
Winnipeg, Manitoba

Une accommodation de bureau, comprenant approximativement 535.0 mètres carrés dans un endroit rentable ayant 4 lieux de stationnement préférablement avec électricité, est demandé à Winnipeg, Manitoba. Afin d'être considérées, les bâtisses doivent fournir des facilités pour les handicapés et doivent répondre aux exigences selon le "Government of Canada Federal Identity Program", et doivent aussi satisfaire aux critères du "Dominion Fire Commissioner". Ladite bâtisse doit être disponible au plus tard le 1er janvier 1985, avec un terme de cinq ans. Les bâtisses avec option de renouveler pour deux périodes additionnelles d'un an chaque et ayant une bonne accessibilité pour le public seront préférées. Le propriétaire sera responsable de toutes taxes, utilités et tous services, avec la Couronne seulement responsable pour le paiement du loyer et d'escalations possibles de taxes de propriétés et coûts opérationnels au cours d'une année fixe.

Date de fermeture: 15h00 (MDST) le vendredi 4 mai 1984

Pour renseignements additionnels, contactez:

M. Mel Geres
Chef adjoint, services d'accommodation
Téléphone: (403)420-3268

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être soumises sur les formules fournies par le Département et complétées selon les conditions stipulées dans les documents soumissionnaires.

Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de MARIE-ANNA DAMPHOUSSE, aussi connue sous le nom de ANNA DAMPHOUSSE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retirée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 21 mai 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour d'avril 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, MARIE ROSE ANNE LeBLEU, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 18 mai 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois d'avril 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

C.R.T.C. : Avis de décision

SERVICES D'ÉMISSIONS SPÉCIALISÉES

À la suite d'une audience publique qui s'est tenue dans la Région de la capitale nationale du 24 janvier au 8 février 1984, le Conseil a publié aujourd'hui un avis et des décisions visant l'introduction de services d'émissions spécialisées au Canada. L'audience a permis au Conseil de se pencher sur les nombreuses questions relatives à l'introduction des services spécialisés discrétionnaires, compte tenu des expériences qu'ont connues les titulaires de licence de télévision payante canadienne aux cours de leur première année d'exploitation et de l'essor des services discrétionnaires aux États-Unis. Dans les décisions 84-338 à 84-340, le Conseil approuve deux demandes de licences d'une durée de cinq ans, visant à distribuer, 24 heures par jour, au moyen d'une liaison satellite/câble des services de réseau spécialisés canadiens à titre discrétionnaire et avec facturation uniquement aux utilisateurs. **CHUM Limited (CHUM/CITY-TV)** est approuvée, aux dépens de deux requérantes concurrentielles, pour un service de musique vidéo, et **Action Canada Sports Network (ACSN)** est autorisé à distribué un service entièrement consacré aux sports. Ces deux services devraient être disponibles d'ici l'automne prochain. Treize autres demandes étaient inscrites à l'ordre du jour de l'audience. En raison d'insuffisances de fonds importantes dans leurs propositions, deux de ces propositions ont été retirées et deux ont été refusées. Quatre autres demandes ont été ajournées et les requérantes ont jusqu'au 1er septembre 1984 pour revoir l'aspect financier de leurs propositions. Cinq demandes de services spécialisés de troisième langue ont également été étudiées; toutefois, le Conseil n'a pas terminé ses délibérations et statuera sous peu à leur égard, dans une autre décision. Une liste des diverses demandes inscrites à l'ordre du jour de l'audience est fournie en annexe aux documents.

Étant donné l'absence d'un service spécialisé en langue française, le Conseil a prié les titulaires de licences de télévision par câble qui desservent des collectivités à prédominance francophone de consulter les titulaires de licences de services spécialisés afin d'en arriver à des arrangements raisonnables relativement à la distribution de services en langue française dans leurs marchés.

Dans ses remarques préliminaires à l'audience, M. André Bureau, président du Conseil, à insisté sur le fait que la préoccupation immédiate du Conseil consistait à s'assurer de "l'intégrité et la viabilité financières des requêtes sans lesquelles les ambitions et les projets de programmation ne pourraient de toute évidence se réaliser" et à ajouté que "l'autorisation des entreprises sans appuis solides et sans garantie d'un apport de fonds continu pour leur permettre de survivre pendant les premières années, ne servirait en aucune façon l'intérêt public". Le Président a déclaré que les services spécialisés discrétionnaires, offerts à l'échelle nationale avec facturation uniquement aux utilisateurs, devraient contribuer à la variété des émissions offertes et constituer un complément aux services de télévision ou de télévision payante actuels, plutôt que de présenter des services semblables. Ces services devraient également stimuler l'industrie de la production indépendante au Canada et, si lesdits services étaient offerts en étagement avec les services de télévision payante canadienne, ils devraient rehausser de beaucoup la valeur commerciale de cette dernière. Dans ses décisions, le Conseil a indiqué qu'il était convaincu que CHUM/CITY-TV et l'ACSN possédaient les ressources financières de même que les compétences voulues en matière de programmation et de commercialisation afin de mettre sur pied des nouveaux services spécialisés viables et attrayants qui, au fil du temps, devraient grandement contribuer à l'atteinte des objectifs de la Loi sur la radiodiffusion en accroissant la diversité et en rehaussant la qualité des émissions offertes aux Canadiens, ainsi qu'en offrant de nouvelles possibilités et d'autres sources de recettes aux producteurs canadiens. Compte tenu de l'évolution et de l'aspect discrétionnaire de ces nouveaux services, le Conseil a établi des conditions de licence minimales relatives aux contenu canadien durant les deux premières années d'exploitation. Bien que ces exigences soient accrues de façon significative à partir de la troisième année, le Conseil examinera de nouveau la question de savoir si l'on peut atteindre les niveaux de contenu canadien fixés pour les troisième, quatrième et cinquième années, à la lumière de l'expérience des titulaires au cours des deux premières années d'exploitation.

Dans le cas de la demande de CHUM/CITY-TV et conformément aux engagements pris par la requérante en ce qui a trait au contenu canadien, la distribution, chaque jour, de bandes musicales vidéos canadiennes représentera, au début, au moins 10% du nombre total de bandes musicales. Cette exigence sera haussée à un minimum de 20% au début de la troisième année d'exploitation et sera majorée de 5% durant la quatrième année et d'un autre 5% au cours de la cinquième année. Ces augmentations feront en sorte que l'exigence de contenu musical canadien de cette licence se situera au niveau des obligations des radiodiffuseurs en matière de contenu musical canadien. Parallèlement et suite aux engagements de l'ACSN lors de l'audience, des exigences minimales de contenu canadien sont imposées au service du sport: 18% du nombre total d'heures, 34% des heures entre 18h00 et minuit et 47% des heures entre 19h30 et 22h30 et ce jusqu'au 31 décembre 1986. Ces niveaux seront haussés, à compter du 1er janvier 1987, à 35%, 50% et 50% respectivement, faisant en sorte que les obligations de la titulaire en matière d'émissions canadiennes se situeront davantage au niveau de celles des titulaires de licences de télévision payante.

Les conditions jointes aux deux licences fixent aussi des exigences minimales en matière de dépenses aux fins des émissions canadiennes, du contenu de la publicité et d'autres exigences aux fins de l'exploitation. Dans l'avis, le Conseil établit le cadre réglementaire et les aspects de la politique qui régiront l'introduction des services spécialisés discrétionnaires au Canada, y compris la câblodistribution d'une gamme de services spéciaux étrangers non concurrentiels qui devraient ajouter à la diversité de l'éventail des services d'émissions offerts aux abonnés canadiens. Les principaux points de ce cadre réglementaire sont les suivants:

Date de mise en oeuvre: Les titulaires de licences de télévision par câble pourront distribuer des services spécialisés non canadiens aussitôt qu'elles auront signé leurs ententes d'affiliation avec les titulaires de licences des nouveaux services spécialisés canadiens de musique et de sport.

Formules de service: Les superstations et les services de télévision payante ("premium"), omnibus et à formules multiples non canadiens, de même que tout service qui est incompatible avec les politiques du Conseil, ne seront pas autorisés à être distribués. En outre, le Conseil ne permettra pas la distribution, à ce moment-ci, des services non canadiens qui seraient totalement ou partiellement concurrentiels avec tout service canadien actuel. Une liste des services spécialisés non canadiens qui seront autorisés à être distribués se trouve en annexe aux documents. Les titulaires de licences de télévision par câble doivent prendre note que la présente liste sera assujettie à un examen périodique. Le Conseil est disposé à autoriser, en principe, après le 1er septembre 1984, la distribution de services non canadiens traitant de questions médicales et d'habitudes de vie, à moins que la Canadian Health Network Limited, dont la proposition portant sur un service canadien traitant de questions médicales et d'habitudes de vie a été ajournée à l'audience publique, soumette une demande modifiée avant cette date. En ce qui a trait aux émissions pour les jeunes, le Conseil a de nouveau souligné "la valeur et l'opportunité de créer des services canadiens de qualité qui soient pour les jeunes Canadiens le reflet de leur propre société et culture", et il a fait part de son intention de publier un appel de demandes pour l'établissement "d'un service d'émissions canadiennes en grande qualité qui attireront et stimuleront des jeunes auditoires de la télévision par câble à travers le Canada". En conséquence, le Conseil n'autorisera pas la distribution de service non canadien pour jeunes.

Nombre de services: Sous réserve de certaines exigences quant à l'étagement combiné, les titulaires de licences de télévision par câble seront autorisées à allouer jusqu'à cinq canaux pour la distribution de services discrétionnaires non canadiens. Toutefois, aucune limite ne sera imposée quant au nombre de services spécialisés non canadiens qui peuvent être distribués sur ces canaux. Les titulaires de licences de télévision par câble pourront aussi distribuer, comme partie intégrante de ce volet discrétionnaire, des signaux de télévision américains de réseau distribués en double ou indépendants, déjà autorisés pour fins de réception en direct, en autant que chacun de ces signaux occupe entièrement un canal. Le Conseil rappelle aux titulaires de licences de télévision par câble que si des services facultatifs sont retirés du volet de base, le prix de ce volet devrait être rajusté en conséquence.

Étagement combiné: Bien que les services de télévision payante et les services spécialisés canadiens peuvent être offerts comme tels ou en étagement avec d'autres services discrétionnaires canadiens disponibles, il ne sera pas permis aux titulaires de licences de télévision par câble de distribuer un volet ne renfermant que des services non canadiens. Chaque service de télévision payante canadien peut être offert en étagement avec un maximum de cinq canaux comprenant une gamme de services discrétionnaires non canadiens. Chaque service spécialisé canadien peut être offert en étagement avec un maximum, de deux canaux de services discrétionnaires non canadiens. Toutefois, un volet discrétionnaire ne pourra, en aucun cas, renfermer plus de cinq canaux de services non canadiens, peu importe le nombre ou la nature des services canadiens compris dans ce volet. Le Conseil souligne que l'audience lui a permis de comprendre davantage les nombreuses questions en cause et il fait état de la contribution précieuse de tous les participants dans sa recherche d'une approche souple visant l'introduction des services spécialisés. À cet égard, le Conseil souligne tout particulièrement le rôle important que doit jouer chaque titulaire de licence de télévision par câble afin de faire en sorte que tous les services discrétionnaires canadiens, notamment la télévision payante, soient tarifés équitablement, assemblés de façon attrayante et commercialisés de façon efficace et sans discrimination. Lors de l'audience publique qu'il compte tenir deux ans après l'entrée en exploitation des services spécialisés, le Conseil passera en revue avec toutes les parties intéressées les mesures prises pour que ces services contribuent efficacement à l'atteinte des objectifs contenus dans la Loi sur la radiodiffusion.

Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires.

Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819)997-0313; Halifax (902)426-7997; Montréal (514)283-6607; Winnipeg (204)949-6297 et Vancouver (604)666-2111.

Canada